

**2^{ème} REUNION PLENIERE ORDINAIRE
DU CONSEIL REGIONAL
DE L'ANNEE 2016**

**DEBAT
D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016**

Rapport présenté par
Monsieur Ary CHALUS
Président du Conseil Régional
Séance du jeudi 24 mars 2016

La Région construit la Guadeloupe de demain

Orientations Budgétaires 2016

SOMMAIRE

Rapport Introductif des Orientations Budgétaires	1
Un environnement économique et financier contraint	4
Un endettement et des engagements pénalisants	5
Des recettes limitées	5
Engager le Changement	8
Optimiser le potentiel de nos entrepreneurs	8
Réussir l'insertion c'est d'abord réussir la Formation	9
Soutenir l'emploi en anticipant la sortie des emplois d'avenir en 2016	10
Education: la réussite des élèves est un objectif commun	11
Université: une ambition renouvelée	11
Redéfinir les perspectives d'une politique culturelle ambitieuse pour la Guadeloupe.	13
Une politique sportive vecteur de croissance et d'attractivité	13
Evaluer les impacts économiques des grands évènements	14
Une Agriculture durable et compétitive	14
Un soutien accru de la pêche	15
Développer l'aquaculture	16
La recherche, le transfert, l'innovation: outils de développement	17
Rendre la Guadeloupe plus attractive	18
Réussir les politiques publiques essentielles	18
Politique Touristique et Hôtelière	19
Une coopération qui profite à notre jeunesse	19
Construire notre territoire numérique	21
Assumer le rôle de l'autorité de gestion des fonds européens	22
Notre priorité: une politique de croissance durable	22
Annexe 1	24
Annexe 2	30

Rapport Introductif des Orientations Budgétaires

Pour une région responsable, solidaire et durable

A la lecture du rapport du Budget primitif 2015 votée à l'Assemblée plénière du 22/12/14, on constate une augmentation de 63 % des dépenses d'investissement et, parmi les projets qui devraient être financés, on retrouve les contrats de développement durable territoriaux, C2DT.

Ainsi, selon les données fournies par la Direction des affaires financières, le volume des engagements au 31 décembre 2015 s'élève à près de 704 M€ dont un peu plus de 500 M€ en investissement. La part à financer sur l'exercice 2016 de ces engagements est d'un peu plus de 286 M€ dont 183 M€ en investissement, auxquels il faut rajouter les besoins en crédit sur des opérations d'investissement qui seront engagées sur le présent exercice, soit un peu moins de 140 M€.

Au total ce sont près de 323 M€ de dépenses d'investissement qui devraient être proposées à l'Assemblée plénière pour l'exercice 2016, non compris les crédits relatifs au C2DT, alors que les projections financières en terme de recettes ne permettent d'afficher qu'un peu plus de 107 M€.

Deux autres points qui nécessiteront un fort engagement financier de la Région : la réfection des réseaux d'eau potable et la construction d'un centre multi-filières pour le traitement des déchets.

C'est donc peu de dire que la collectivité régionale se trouverait dans une impasse budgétaire au regard de ces engagements.

Notre défi consiste toutefois à nous projeter pour préparer la Guadeloupe de 2030; nous devons tenir nos engagements.

Les orientations du budget de l'exercice 2016 constituent donc la première impulsion pour la mise œuvre du programme validé par la population il y a trois mois.

A cela s'ajoutent deux exigences. D'une part, ingérer les effets de la loi NOTRé et des missions nouvelles qui nous sont conférées et d'autre part, amortir les conséquences de la baisse des concours de l'État, en net recul.

La réduction des dépenses publiques est un objectif gouvernemental intangible. Il est donc fondamental que nous engagions, au niveau régional des réformes permettant

d'accroître le degré d'efficience des politiques régionales sans dégrader et même en améliorant le niveau de service rendu.

Ces orientations budgétaires, les premières de la mandature seront ainsi extrêmement contraintes par une situation financière dégradée par des engagements pluriannuels imprudents.

La responsabilité que nous avons sollicitée est lourde et elle est la mesure des enjeux: Nous devons désormais mettre les Guadeloupéens au centre de nos décisions.

C'est donc au nom de la responsabilité, de la transparence et de l'équité que le nouvel exécutif Régional a sérié les priorités à dégager, pour assurer de façon certaine le retour à un pilotage des affaires régionales plus responsable pour résolument inscrire la Guadeloupe dans un développement durable.


Arv Chalus
Président du Conseil Régional

PREMIERE PARTIE

Un environnement économique et financier contraint

La situation économique en France et en Europe est caractérisée par une faible croissance et un faible taux de création d'emplois.

L'inflation atteint ses plus bas niveaux, ce qui dans une analyse rapide semble favoriser le maintien du pouvoir d'achat mais le chômage reste à des niveaux dramatiquement élevés avec la moitié des États de l'union européenne au-dessus de 10 %.

En France, la politique de redressement du Gouvernement repose sur deux piliers :

- la réduction du déficit structurel par des économies en dépenses, qui doivent permettre de ramener le déficit public sous la barre des 3 % en 2017.
- la mobilisation de moyens exceptionnels en faveur de l'emploi et de l'investissement, en particulier avec la mise en œuvre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et du pacte de responsabilité et de solidarité.

Les dotations budgétaires versées par l'État aux collectivités territoriales baisseront de 11 Md€ entre 2015 et 2017, soit 3,7 Md€ par an, après une première baisse de 1,5 Md€ en 2014.

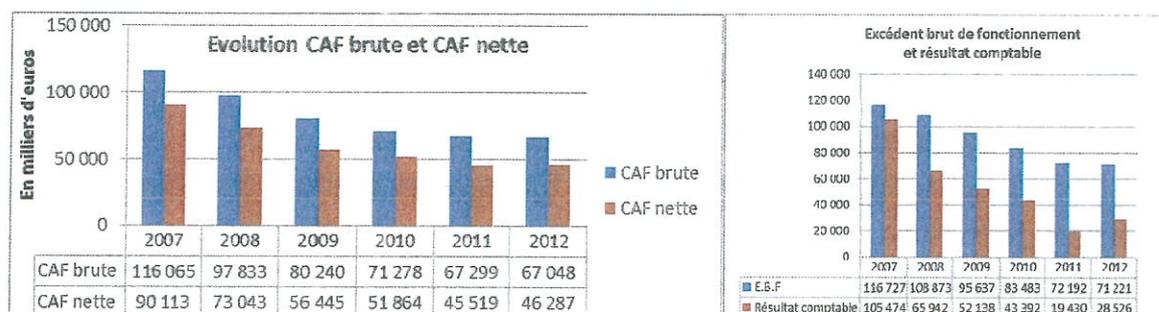
Les recettes de la collectivité régionale sont donc doublement fragilisées: par la baisse des dotations de l'état d'une part et par le contexte économique d'autre part marqué par une croissance importante des demandes d'aides régionales.

LIBELLE	2013	2014	2015	Ecart (2015-2013)
S TOTAL DOTATIONS	114 880 917,00 €	110 015 968,33 €	106 601 737,50 €	-8 279 179,50 €
S TOTAL COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE	20 258 969,82 €	22 122 977,00 €	21 424 156,00 €	-1 651 86,18 €
TOTAL GENERAL	135 139 886,82 €	132 138 945,33 €	128 025 893,50 €	-7 113 993,32 €

Les évaluations des recettes de la collectivité régionale pour l'exercice 2016 se feront sur la base des montants encaissés en 2015 et / ou celle des notifications de l'année.

Un endettement et des engagements pénalisants

Selon le dernier rapport de la Chambre régionale des comptes, les marges de manœuvres de la Région se sont réduites. On a assisté à une augmentation constante des dépenses de fonctionnement, soit plus de 36% entre 2007 et 2012. Dans la mesure où les recettes sont restées stables, on risque, à court termes, un «effet de ciseau» très préjudiciable. C'est ainsi que le fonds de roulement s'est fortement dégradé en passant de 119 M€ à 27 M€.



L'encours de la dette régionale au 31 Décembre 2015 s'élève à 311 M€ alors que fin 2014 il atteignait 202 M€.

Des recettes limitées

En ce qui concerne les recettes dont dispose la collectivité sur l'exercice 2016, elles s'élèvent à 392,5 M€ et demeurent très insuffisantes pour couvrir ces besoins prévisionnels.

RECETTES	2016
SECTION FONCTIONNEMENT	285,39 M€
SECTION D'INVESTISSEMENT	107,12 M€
TOTAL	392,51 €

Eu égard au volume maximum de recettes prévues cette année, le budget 2016 en préparation ne pourra prendre en compte l'intégralité des opérations à financer pour la tranche prévisionnelle 2016.

Pour mémoire, au 31 décembre 2015, l'encours de la dette mobilisée s'élève à près de 300 M€.

Plusieurs opérations portées en maîtrise d'ouvrage région pour un montant d'un peu plus de 290 M€ sans recettes afférentes.

- La déviation de la Boucan pour un coût de 80 M€ sans recettes
- Le passage sous gabarit réduit à Perrin (accès CHU) 10 M€ sans recettes

- Echangeur Abymes Ouest (accès CHU) 15 M€ sans recettes
- Mise à 2x3 voies entre la Jaille et la Gabarre (20 M€) sans recettes
- La reconstruction du lycée de Baimbridge pour un coût total de 170 M€ avec comme recettes 44 M€ (20 M€ de FEDER, 20 M€ de Fonds Barnier et 4 M€ Etat pour les internats d'excellence)
- C2DT au bénéfice des communes, TIR routes, Bâtiments communaux et programme OCEAN.
- L'hippodrome de Saint-Jacques à Anse-Bertrand pour un coût total de 22 M€ sans recettes
- La restructuration du CRFP pour un coût total de 17,5 M€ sans recettes

Interventions régionales qui ne figurent pas dans le PPI□

- le plan de mise à niveau des réseaux d'alimentation en eau
- la plateforme multi-filière de traitement de déchets (8,5 M€ de subvention et garantie des prêts)

Etat de l'endettement de la Région

LIBELLE	2016	2017	2018	2019	2020
ENDETTEMENT AU 1er JANVIER	311,19 M€	295,46 M€	270,24 M€	247,28 M€	229,16 M€
ANNUITE DE LA DETTE	33,34 M€	32,21 M€	29,17 M€	23,65 M€	21,76 M€

Cette vue prospective de la situation budgétaire de la Région montre que des arbitrages importants devront être réalisés concernant les projets d'investissement envisagés par la région Guadeloupe sur les prochaines années.

DEUXIEME PARTIE

Engager le Changement

Notre modèle économique met en péril notre modèle social. Il convient donc de savoir si nous souhaitons continuer avec ce modèle qui exclut de l'emploi une majorité de nos jeunes.

Les contraintes financières nous obligent à plus d'audace, autrement notre action se réduira à gérer la misère sociale ☐

Nos faiblesses on les connaît depuis plus d'un demi siècle. Un marché restreint, des sources d'approvisionnement lointaines, pas de matières premières stratégiques, du moins à première vue, des productions agricoles fortement concurrencées, une main d'œuvre coûteuse comparativement à certains de nos voisins et concurrents... etc...

Les dispositifs nationaux ne sont pas toujours utilisés de façon optimale au regard des besoins des entreprises ☐ dépenses de formation professionnelle, apprentissage, crédits européens du FSE (RUP ☐ 1 ☐ 226 M€ sur 2014-2020 soit 20,4 % du total alloué à la France) ☐ comment les mobiliser plus efficacement ☐

Nous nous sommes engagé à repenser notre modèle économique, pour mettre l'économie au service des guadeloupéens en traduisant, dans nos actions, notre volonté de mettre la commande publique au service de l'emploi.

Ce programme économique doit consister, dans un premier temps à investir sur celles et ceux qui créent les emplois.

Optimiser le potentiel de nos entrepreneurs

Notre Région devra désormais relever ce défi et faire l'effort de s'adapter et non exiger des porteurs de projets qu'ils s'adaptent à un modèle désuet.

Modalités d'accès aux fonds européens, micro crédit à taux zéro, nouveaux modes de financement participatif, cautionnement et garanties, accès à la Banque Publique d'Investissement, tels sont les nouveaux terrains de jeu, de lutte et de coopération qu'il faut défricher, expertiser, pour adapter le fonctionnement de la Région à ce qu'est l'économie dominante du 21e siècle.

Les économistes pensent que nous n'en sommes qu'au début d'une révolution et que les entreprises des années 2030 ne sont pas encore nées.

Les jeunes guadeloupéens aspirent à s'inscrire dans cette compétition mondiale. Notre région devra relever ce nouveau défi, les accompagner. Ce n'est pas le porteur de projet qui doit s'adapter aux délais trop longs et aux lourdeurs administratives. C'est à la Région de s'adapter à son temps et au rythme de la nouvelle économie.

- Un Fonds d'investissement pour le développement des entreprises.

- Accompagner les nouveaux modes de financement participatif (Fund Raising, Crowd-Funding)

- Un Fonds d'amorçage pour les primo créateurs: Le fonds régional d'intervention peut être sollicité jusqu'à 1,5M € pour mettre en place les garanties et avances remboursables). Cette action vise à accompagner la création et/ou la reprise, et le développement d'entreprises, à travers une analyse et une expertise du projet, un appui financier (prêt d'honneur sans intérêts et sans garantie allant de 5000 € à 25000 € pour augmenter les fonds propres).

Dans un deuxième temps, nous épaulerons les porteurs de projets dans leurs démarches auprès des banques pour un financement complémentaire, et l'orientons, le cas échéant vers les partenaires gestionnaires des différentes subventions complémentaires au prêt d'honneur à taux zéro.

Après le financement et pour veiller au bon développement de l'entreprise, un suivi régulier doit être mis en place durant toute la durée du remboursement du prêt d'honneur (entre 3 et 5 ans). Il s'agit de proposer un parrain expérimenté qui met son expérience et son savoir-faire au service de l'entrepreneur. Au delà, toutes les entreprises financées doivent pouvoir échanger autour des bonnes pratiques, rencontrer les parrains du réseau et profiter des formations pour développer leurs compétences, communiquer et faire connaître leurs entreprises.

Réussir l'insertion c'est d'abord réussir la Formation

Avec la loi du 5 mars 2014 qui a réformé la formation professionnelle, une véritable gouvernance quadripartite de la formation est désormais instituée au niveau régional.

La région est le chef de file en la matière, mais les organisations syndicales d'employeurs et de salariés et bien sur l'Etat participent à l'élaboration de la politique régionale de formation et en particulier valident au sein du Comité Régional de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP) les différents programmes de formation.

L'année 2016, doit être l'année d'une concertation approfondie entre ces différents acteurs, afin d'élaborer une carte des formations qui réponde enfin aux besoins des entreprises sur les cinq ans à venir.

A ce titre, nous aurons à décliner en Guadeloupe, très rapidement, le plan 500000 formations proposé par le président de la République. Ce plan nous offre l'opportunité de proposer plus de 8000 formations supplémentaires, financé par l'Etat, au cours des douze prochains mois. C'est donc pour nous l'occasion, d'accélérer la restructuration du dispositif régional. Nous pourrions le rendre plus efficient en exploitant les bâtiments et infrastructures régionaux pour accueillir les entreprises de formation lauréates des appels à projets (ou d'offres).

Par ailleurs, l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (OREF) sera mobilisé, afin de développer l'outillage statistique permettant de répondre aux problématiques des relations emploi-formation, mais aussi afin d'accompagner les mutations économiques, et l'aide à la décision en matière de politiques de l'emploi.

Enfin, il faudra clarifier le paysage institutionnel en matière de formation professionnelle afin de participer à l'élaboration de parcours de formation sécurisés accessibles à tous, tout au long de la vie.

Il appartiendra donc à la collectivité territoriale de construire la réflexion avec les structures concernées et d'accompagner cette restructuration afin d'assurer une meilleure cohérence en termes de moyens et de complémentarité des offres respectives de service.

C'est dans ce cadre que sera menée la réflexion sur le périmètre définitif de l'Etablissement Public Guadeloupe Formation qui a plutôt vocation à mettre en synergie l'ensemble des structures qui concourent à la mise en œuvre de la politique régionale de formation.

Ainsi, des passerelles sont à consolider avec l'Ecole de la Deuxième Chance, ou le Pôle Régional des Arts et spectacles (PRAS) car au-delà de la mutualisation des moyens, il s'agit bien de construire une offre de formation pragmatique, mieux articulés et en cohérence avec notre marché de l'emploi.

Soutenir l'emploi en anticipant la sortie des emplois d'avenir en 2016

A la fin du premier semestre 2016, plus de 400 jeunes sortiront du dispositif des emplois d'avenir et pour une grande majorité d'entre eux, sans réelle perspective d'embauche. En effet, ils ont été pour la plupart recrutés par les communes qui connaissent de réelles difficultés financières et donc peu de marge de manœuvre, quant à la pérennisation de ces emplois au travers d'emplois publics.

C'est pourquoi, la région s'engage aux côtés de l'Etat à orienter ces jeunes sur des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE). C'est donc un sujet majeur pour la Guadeloupe sur lequel il faut que nous nous mobilisions tous! Nous serons donc aux côtés des communes, pour nous assurer que ces mesures profitent à soutenir l'emploi sur l'ensemble du territoire.

Education: la réussite des élèves est un objectif commun

L'élargissement des compétences de la Région dans ce domaine conduira à mettre en place des instances et procédures de concertation plus présentes que par le passé. Ainsi, une convention tripartite définira les nouvelles relations avec le Rectorat et les Etablissements Publics Locaux d'Education (EPL).

Dans le même ordre d'idées, c'est un comité de liaison qui assurera le suivi d'exécution du contrat pluriannuel 2015 – 2018.

- La gestion des personnels des collectivités au sein des lycées
- La convention tripartite EPL - REGION - ETAT
- Les nouvelles responsabilités de la collectivité régionale au niveau de la formation.

La réussite des élèves est un objectif autour duquel nous ne pouvons que nous rassembler.

La proposition d'un contrat tripartite est le signe manifeste d'une « nouvelle gouvernance » au sein l'Éducation nationale.

Il est indispensable que cette contractualisation soit précédée d'une vraie réflexion stratégique entre le rectorat et la collectivité.

Nous exprimons la volonté de positionner la collectivité régionale dans les nouveaux schémas de gouvernance qui s'installent dans l'Education nationale et appelons également à la « co-construction » des politiques publiques.

Université: une ambition renouvelée

Élaborer notre Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour accompagner l'Université pour répondre aux besoins de qualification des jeunes Guadeloupéens

Notre Université est confrontée à de redoutables difficultés□ la concurrence des établissements métropolitains, qui attirent nos meilleurs bacheliers et les handicaps socio-économiques de nombreux étudiants, devraient nous conduire à mieux apprécier les performances de notre Université.

Avec un taux d'étudiants boursiers ou titulaires d'un bac professionnel ou technologique très largement supérieur à la moyenne nationale, l'UA ne démérite pas au vu de ces conditions.

Nous serons donc engagés avec l'Université des Antilles pour faire face à notre plus grand défi qui reste la précarité économique qui englobe trop de jeunes dans un chômage endémique. L'université doit fournir une offre de formation supérieure qui affronte avec détermination le problème de l'insertion professionnelle.

Nous l'aiderons à renforcer son dispositif d'accompagnement des étudiants en Licence afin d'optimiser la réussite et l'insertion professionnelle.

Et parce que tous les Guadeloupéens doivent pouvoir se former tout au long de la vie, nous encouragerons l'Université à développer une offre de formation continue et en alternance, en Licence et en MASTER, grâce à la mise en œuvre d'une politique de formation continue cohérente et ambitieuse, en concertation avec les entreprises et les acteurs économiques.

La Guadeloupe est le territoire d'outre-mer qui dispose du plus grand nombre de chercheurs.

Au centre de ce dispositif, l'Université des Antilles doit répondre aux préoccupations de développement régional tout en maintenant l'excellence scientifique, indispensable à tout établissement de recherche et d'enseignement supérieur.

En respectant scrupuleusement l'autonomie des chercheurs, la Région soutiendra le développement et le rayonnement de la Guadeloupe en participant au financement de programmes et de bourses de recherche (doctorale et post-doctorale) en synergie avec les organismes de recherche présents sur son territoire.

Chef de file du développement économique, nous renforcerons l'Université dans ses missions de recherche-développement et d'assistance aux entreprises par une politique d'appel à projets ambitieuse et pragmatique.

Nous ciblerons en particulier les thématiques qui proposent des services, des produits et des techniques permettant d'optimiser l'exploitation de nos ressources naturelles (agriculture, pêche, énergies) et la maîtrise des impacts de l'activité humaine sur notre environnement.

Veiller à la qualité de vie de nos étudiants

Les procédures d'obtention des aides en faveur des étudiants seront dématérialisées en 2016. Par ailleurs le panel des banques partenaires pour les prêts aux étudiants sera élargi à deux établissements supplémentaires.

Redéfinir les perspectives d'une politique culturelle ambitieuse pour la Guadeloupe.

L'année 2016 sera une année de transition consacrée au bilan dans différents secteurs et surtout pour les manifestations récurrentes, afin de se déterminer sur leur poursuite ou sur une nouvelle réorientation des actions.

Les objectifs et les conditions de la présence de la collectivité régionale dans les festivals seront réexaminés. Il est important d'élaborer une politique de soutien envers nos artistes et projets artistiques portés par les acteurs du territoire.

L'office du carnaval de Guadeloupe de même que les associations carnavalesques continueront à être accompagnés sur leurs missions, à savoir, faire du carnaval un outil de développement économique et touristique.

La Région développera une politique de structuration de l'enseignement artistique en Guadeloupe. L'engagement portera également sur la formation professionnelle, diplômante et continue, inscrite dans le Programme Régional de Développement de la Formation (PRDF).

Le dispositif du 1% artistique devra être effectif en place afin de l'intégrer dans nos constructions futures.

La collectivité régionale maintiendra son soutien à la production cinématographique et audiovisuelle et aux festivals de cinéma. Cet accompagnement sera réévalué au vu des objectifs fixés dans des conventions explicites.

Une politique sportive vecteur de croissance et d'attractivité

La Région doit s'imposer comme un partenaire constant et fiable, un catalyseur de l'action publique. Assurer la promotion du sport et mettre en avant les sportifs guadeloupéens lors de l'accueil de grands événements sportifs facteurs d'attractivité pour le territoire.

La Région doit soutenir prioritairement, les organisations d'événements sportifs majeurs quand elles participent à la promotion du territoire. Par ailleurs il est nécessaire de privilégier l'évaluation de ces grandes manifestations pour mesurer les retombées de nos actions.

Favoriser l'accès aux formations qualifiantes pour les sportifs ciblés avec les besoins du territoire (CREPS) et proposer un schéma cohérent des équipements sportifs structurant le territoire Guadeloupéen, dont les contours correspondraient aux limites territoriales des communautés d'agglomérations.

- Ce schéma devra prioriser les équipements sportifs pour les îles du sud
- Le circuit supermotard pour la pratique des sports mécaniques et la prévention routière
- Re-Qualifier le projet de l'Hippodrome de Saint Jacques

Evaluer les impacts économiques des grands événements

Afin de mesurer les retombées économiques des manifestations culturelles et sportives, la Région favorisera la mise en place d'indicateurs du développement économique induit et élaborera en collaboration avec l'Université des Antilles de véritables études d'impact.

Une Agriculture durable et compétitive

L'agriculture a été, et reste, un secteur stratégique, incontournable si l'on veut développer durablement la Guadeloupe. Bien structurée, l'activité agricole peut contribuer avec efficacité à gérer nos ressources naturelles au coeur des territoires, à l'instar des exploitations et unités de transformations typiques de montagne qui, malgré les difficultés induites par la forte inclinaison des terrains, s'inscrivent résolument dans une approche durable en limitant l'utilisation des intrants.

L'agriculture est un secteur pourvoyeur d'emplois, surtout si l'on tient compte des potentialités de développement. Et ce d'autant que nous importons plus de 80% de notre alimentation. C'est notre responsabilité à tous d'œuvrer à réduire significativement ce chiffre!

La Région, chef de file, devra aussi mieux accompagner et sensibiliser les agriculteurs aux règles des marchés publics pour favoriser l'écoulement de leur production.

De manière à promouvoir la structuration du secteur, nous nous engageons à créer le Grand Marché d'Intérêt Régional, indispensable au développement d'une agriculture diversifiée capable de contribuer, bien plus qu'aujourd'hui, à l'alimentation des Guadeloupéens.

Favoriser l'organisation du secteur en construisant les locaux des organisations syndicales agricoles et interprofessionnelles.

Des aides directes devraient aussi être apportées aux agriculteurs qui occupent des terrains agricoles accidentés (agriculture de montagne) pour le défrichage, le dépierrage et l'amendement calcaire et organique.

Accroître le niveau d'encadrement, de formation et d'information du monde agricole et développer des cycles de formation tout au long de la vie de l'agriculteur

L'agriculteur évolue dans son métier et souhaite créer des activités nouvelles ou moderniser son activité, il est constaté que la pauvreté de l'offre de formation qui est proposée constitue un frein important dans cette évolution.

La Guadeloupe n'est pas extensible, nous sommes un archipel et il faut "sanctuariser" les terroirs et les surfaces agricoles. Il faut préserver les espèces végétales et animales spécifiques à notre territoire, valoriser notre biodiversité.

Un soutien accru de la pêche

La Région Guadeloupe, doit proposer un nouveau modèle de pêche durable, dans un contexte difficile marqué par le vieillissement de la population de pêcheurs et de la flotte.

Le plan pêche élaboré conjointement par l'Etat, le conseil régional et le conseil départemental permet de soutenir près de 160 pêcheurs guadeloupéens confrontés depuis des années à la pollution du milieu marin par la chlordécone, à l'extension des zones de restriction de pêche, à la prolifération des espèces invasives comme les algues sargasses ou le poisson-lion et à la pêche informelle et illégale.

La structuration du secteur, de la production à la commercialisation doit se faire dans le respect de l'environnement

La mesure 30 relative à la diversification de l'activité des pêcheurs du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) permettra en priorité à la collectivité régionale d'assurer une stabilisation du revenu des pêcheurs professionnels dont l'activité est amoindrie par ces contraintes environnementales. Les activités soutenues seront le tourisme de la pêche ou « pesca-tourisme » les activités éducatives, de découverte et de dégustation les services environnementaux le mareyage et la transformation-commercialisation des produits et, la confection-réparation des engins de pêche.

La mesure 70 du FEAMP relative au Plan de Compensation des Surcoûts (PCS) permettra la mise à niveau des producteurs guadeloupéens. Ceci entrainera une meilleure assise économique de l'ensemble des opérateurs par la création de valeur ajoutée.

Dans le cadre de la mise en œuvre du FEAMP, la collectivité régionale, favorisera l'équipement des ports majeurs du territoire en fonction de la distinction entre le quai, le mouillage et le débarquement.

La transformation et la commercialisation des produits de la mer un défi à relever

La Guadeloupe consomme 14.000 à 15.000 tonnes de produits halieutiques (poissons + coquillages) par an soient 37 Kg/habitant/an ce qui la place parmi les plus gros consommateurs de la planète. La pêche guadeloupéenne reste essentiellement une activité artisanale qui ne peut satisfaire à elle seule la demande. Les stocks exploitables ne permettent pas, par ailleurs, de couvrir une demande spécifique sur certaines espèces (vivaneau et "poissons rouges" principalement). L'estimation de la pêche locale permet de couvrir 40% de cette consommation.

Le futur marché d'intérêt régional, les unités de transformation doivent s'appuyer sur la restauration scolaire et collective mais également sur la grande et moyenne distribution. Il conviendra d'organiser les circuits et de privilégier les circuits courts.

En 2016, la mesure du FEAMP relative au développement local par les acteurs locaux (DLAL) permettra de relever ce défi. Le DLAL porté par les futurs groupes d'action locale permettra de financer des actions de promotion et de mise en valeur des produits. La connaissance du produit, de ses qualités en termes nutritionnels notamment, détermine l'achat du consommateur. De plus, la qualité des produits de la mer locaux recherchés au niveau mondial permettra de poser les bases d'une filière d'exportation de haute gamme.

Développer l'aquaculture

L'aquaculture devrait pouvoir se développer parallèlement à la pêche régionale et participer à la réduction du déficit de la balance commerciale en produits halieutiques. Elle peut permettre de garantir une régularité de la production, gérer des stocks et planifier la production en fonction de la demande, proposer des produits frais de différents calibres, et assurer un traitement des produits conforme aux normes sanitaires.

La production aquacole locale oscille depuis plusieurs années entre 12 et 20 tonnes/an, alors que le marché est très supérieur. Ainsi chaque année la Guadeloupe importe-t-elle 200 à 400 tonnes de ouassous de Thaïlande, Vietnam, Bengladesh... L'aquaculture guadeloupéenne constitue donc une "petite filière" de diversification, encore embryonnaire, dont le potentiel demeure largement sous exploité.

Il est à noter que le potentiel de développement de la pisciculture marine est pratiquement illimité dès lors que le risque cyclonique est maîtrisé. Aussi la Région, s'attachera en 2016, à finaliser le processus de sélection des dossiers engagé dans le cadre de l'appel à projets «Soutien à l'installation et aux investissements productifs» lancé en 2015.

La formation initiale et professionnelle comme pilier du développement des nouveaux métiers de la mer...

La formation initiale et professionnelle doit être un pilier du développement des nouveaux métiers de la mer qui marieront plusieurs activités de façon inédite. Par exemple le pesca-tourisme.

En mettant en place, le dispositif d'aide régionale à l'emploi de matelots, la Région contribue à l'élévation du niveau de professionnalisation des marins, pilier du développement de ces nouvelles activités.

Les structures de formation existantes seront confortées et la Région portera une attention particulière à la mise en place de dispositifs inédits permettant la formation locale aux métiers de la Mer, ainsi qu'aux activités connexes à la pêche et à l'aquaculture.

La recherche, le transfert, l'innovation: outils de développement

Dans l'attente de l'installation de la technopole, outil majeur d'animation de l'écosystème de l'innovation, la collectivité portera l'outil portail de l'innovation, et cofinancera le portail des outils et compétences de la recherche. L'articulation avec le portail «Entreprendre en Guadeloupe» porté par Guadeloupe Expansion sera recherchée. L'opération émergera au PO FEDER&FSE 2014-2020 (fiche action 3).

Prévisions budgétaires □ 150 000 €

Installation des plateaux techniques

Dans la suite de l'étude pilotée par la DAPDR sur l'étude des filières dans le secteur agricole, la collectivité appuiera la mise en place du plateau technique dans le domaine de l'agrotransformation. Cette opération émergera au PO FEDER&FSE 2014-2020 (fiche action 2).

Prévisions budgétaires □ 150 000 €

L'excellence de la recherche locale

Suite à l'évaluation scientifique indépendante mise en place au cours de l'année 2015, les projets ayant été retenus pour leur excellence scientifique et leurs retombées pour le territoire, seront co-financés au titre du PO FEDER&FSE 2014-2020 (fiche action 1).

Prévisions budgétaires □ 1 000 000 €

L'innovation au sein du tissu local

La région poursuivra le partenariat avec Synergîle en cofinçant les projets de recherche et développement des appels à projets lancés par la structure ainsi que son programme d'activités 2015-2016. Ainsi, au titre du PO FEDER&FSE (fiche action 4), seront accompagnés les projets retenus pour l'appel à projets matériaux lancé en 2015. De même la collectivité appuiera les projets relevant de l'appel à projets énergies et smart grids qui sera lancé au premier semestre 2016.

Prévisions budgétaires □ 350 000 €

En outre, ponctuellement, seront accompagnées, en cofinancement du PO FEDER&FSE (fiche action 11) les actions collectives visant à conforter le potentiel d'innovation des entreprises locales. Sont notamment pré-identifiés les industries créatives, le recours aux services du Fab-Lab comme vecteur d'innovation.

Au titre du PEPITE, elle apportera son soutien à l'école doctorale afin d'éveiller les doctorants notamment à l'entrepreneuriat, la propriété intellectuelle et l'innovation.

Prévisions budgétaires □ 30 000 €

TROISIEME PARTIE

Rendre la Guadeloupe plus attractive

L'investissement de la Région dans les grandes politiques publiques doit être au service de l'épanouissement des femmes et des hommes de Guadeloupe. Renforcer l'attractivité du territoire favorisera l'emploi!

Une Guadeloupe bien équipée, dotée d'un système de transport efficient, qui traite et recycle ses déchets, et disposant d'un système de santé performant et accessible, contribuera au bien-être des Guadeloupéens, les investissements engagés le seront en leur faveur d'abord. C'est par ailleurs comme cela que nous améliorerons très nettement l'accueil des touristes.

Ainsi, nous avons d'ores et déjà entamé avec les maires, une concertation globale sur la stratégie de développement et de rééquilibrage territorial, pour plus de cohérence et d'équité.

L'usage qui a voulu qu'on parle de «dépendances» marque précisément les limites d'un mode de pensée avec lequel il faut rompre. En somme, les Iles du sud doivent cesser d'être le parent pauvre de l'action régionale, en particulier en matière de développement économique.

Pour nous, il devra s'agir de politiques discriminatoires positives. Nous souhaitons engager nos Iles dans une spirale vertueuse pour en faire des territoires durables.

Réussir les politiques publiques essentielles

Les schémas directeurs (schéma d'aménagement régional (SAR), schéma régional de développement économique (SRDE), schéma régional des infrastructures et des transports (SRIT)), se succèdent et s'enchevêtrent sans être nécessairement complémentaires. Il faut leur redonner leur vocation de documents directeurs pour la prospective et la planification pour réussir les politiques publiques prioritaires que sont l'eau, les déchets et les transports.

Pour l'eau ou le transport, nous avons, par habitude, appliqué des modèles imposés sans rechercher à les adapter à notre réalité de petits territoires insulaires. De même, pour la gestion des autres politiques publiques, nous affichons une certaine incapacité à avoir une vision globale et partagée de notre territoire.

L'efficacité des infrastructures de distribution d'eau et d'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets, ainsi que l'organisation des transports est cruciale, car à la fois indispensable pour l'épanouissement des Guadeloupéens et pour l'attractivité de la Guadeloupe.

Politique Touristique et Hôtelière

La Région s'est engagée à travers la SEM Patrimoniale, dans la reprise de l'immobilier, afin de préserver le patrimoine hôtelier et le foncier stratégique.

Les fermetures hôtelières se traduisent généralement par la vente à la «découpe» des ensembles hôteliers, au profit des promoteurs et avec pour conséquences, le licenciement du personnel et la perte d'activité économique.

Dans ce schéma, et pour sauvegarder le patrimoine hôtelier de la Guadeloupe, la Région envisage en utilisant la SEM Patrimoniale Région Guadeloupe, de créer une foncière en partenariat avec différentes entités, CDC, Caisse d'épargne, investisseurs privés.

La foncière, dans le cadre du développement de l'immobilier fera en outre, appel à la défiscalisation et au FEDER.

Dans ce schéma, la Région et les institutionnels mobilisent le patrimoine hôtelier et les possibilités de développement, en évitant la spéculation immobilière et la revente par lot du parc hôtelier de la Guadeloupe.

Quant à l'hôtel St-Georges, un accord a été négocié entre la Région, la CCIIG et la SEM Patrimoniale pour la reprise de l'ensemble hôtelier.

Il convient aussi et surtout dans le cadre de cette nouvelle politique touristique, de réfléchir à la constitution d'une entité de gestion, avec une garantie de professionnalisme et une exigence de qualité.

Le développement touristique hôtelier de la Guadeloupe, sous l'impulsion de l'action régionale s'effectuera par une montée en gamme et en qualité, à la fois porteuse de plus value et d'emplois.

Face à l'évolution des destinations, comme Cuba, mais aussi le reflux du tourisme du Moyen Orient, la Guadeloupe doit manifester une politique agressive, pour maintenir son patrimoine et améliorer la qualité de l'offre hôtelière et touristique.

Une coopération qui profite à notre jeunesse

La Guadeloupe est membre associé depuis le 14 avril 2014 de l'AEC qui est une organisation de coopération, composée d'Etats, de pays et de territoires situés dans la région caribéenne.

La collectivité est aujourd'hui vice-présidente du Fonds Spécial de l'AEC dont l'objet est de financer les activités qui contribuent effectivement à promouvoir la coopération fonctionnelle régionale entre les Etats membres et membres associés de l'Association et à consolider le processus d'intégration dans la région de la Grande Caraïbe.

Les dispositifs en faveur de la jeunesse à l'international

En 2016, la région Guadeloupe renouvellera son partenariat avec l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) afin de permettre l'accueil d'une nouvelle série de stagiaires à Trinité-et-Tobago.

Elle envisage également de solliciter l'agence Caribbean Export du CARIFORUM, en charge du développement économique et des relations avec les régions françaises, afin qu'elle joue un rôle d'information sur les offres de stages disponibles au sein des entreprises de la zone.

De plus, la région poursuivra la mise en œuvre de son dispositif avec l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse (OFQJ).

Le projet de bourse de l'emploi international

Une Bourse de l'emploi est un espace destiné à la mise en ligne d'offres d'emplois proposées à la candidature par les recruteurs. Elle a pour but de faciliter le recrutement et la mobilité des actifs.

La bourse de l'emploi international de la région Guadeloupe aura la vocation supplémentaire de favoriser et d'encourager la mobilité professionnelle des guadeloupéens dans la zone Caraïbe-Amérique.

Les actions de coopération pourront être mise en œuvre à son initiative ou à celle d'autres porteurs de projets publics ou privés. A cet effet, un budget doit être consacré au lancement de l'opération qui déterminera le cadre stratégique, les grandes orientations et un programme d'actions.

En 2016, la région soutiendra des projets de bénéficiaires publics et privés qui s'inscriront dans les grandes orientations de coopération identifiées par la région Guadeloupe. Il en est de même pour ceux qui émergeront au programme de coopération INTERREG ou au Fonds de Coopération Régionale (FCR). A cet effet, la région participera aux comités du FCR, par le biais duquel elle présentera des projets au cofinancement de l'Etat.

La collectivité régionale travaillera à rendre davantage lisibles, les retombées de son action à l'international.

Ainsi, elle s'interrogera sur les voies et les moyens de mettre en œuvre puis d'évaluer l'impact de son action en faveur de la jeunesse, des chefs d'entreprises et de l'ensemble des acteurs de la société civile. Une mission d'assistance technique est à prévoir dans ce cadre.

Ensuite, la collectivité identifiera les moyens de communication sur l'ensemble de ses actions de coopération.

En effet, il s'agira de contribuer à ce que la coopération avec les pays voisins évolue dans un rapport « gagnant-gagnant » et présente de nombreux avantages pour les acteurs guadeloupéens.

Construire notre territoire numérique

Les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) sont des outils au service du projet politique qui visent à faire de la Guadeloupe une région solidaire, créative et responsable. Les enjeux pour la Guadeloupe sont multiples☐

- Assurer les mêmes droits et les mêmes services entre les zones rurales et urbaines.
- Favoriser le développement des services publics numériques.
- Faciliter l'accès aux transports collectifs.
- Développer la télémédecine pour améliorer l'offre de soin.
- Développer des réseaux électriques intelligents.

Assumer le rôle de l'autorité de gestion des fonds européens

Le Conseil Régional de la Guadeloupe, suite à l'élargissement des missions et des nouvelles compétences qui lui ont été transférées, assure le rôle d'Autorité de Gestion dans le cadre de cette programmation 2014-2020. L'autorité de gestion est responsable vis-à-vis de la Commission européenne de la bonne gestion financière des crédits qui lui sont alloués par l'Union européenne.

Le Président du conseil régional de Guadeloupe assume la fonction d'Autorité de Gestion pour les programmes dont il a la charge (FEDER/FSE Région, FEADER, CTE) et est autorité de gestion déléguée pour le FEAMP. Ces programmes 2014-2020 ont été conçus pour répondre aux exigences la stratégie UE 2020 «pour une croissance intelligente, durable et inclusive» de l'Union Européenne.

Pour mener à bien ses missions d'autorité de gestion, la Direction Générale Adjointe des Affaires Européennes et de la Coopération (DGA-AEC) assure une fonction de pilotage et de coordination globale du système de gestion et de contrôle du programme opérationnel.

En 2016, il s'agira de renforcer cette DGA en moyen humain afin de la rendre plus efficace dans le traitement des dossiers pour un accompagnement au plus proche des porteurs de projet.

Notre priorité: une politique de croissance durable

Une gestion rigoureuse et responsable pour reconstruire des marges de manoeuvres financières passe par

- un non recours à l'emprunt
- un recours systématique au programme opérationnel qui devrait permettre de conserver un niveau d'investissement de 150 millions d'euros par an.
- un effort de maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement
- un arbitrage rigoureux sur les opérations programmées au PPI

En effet, la maîtrise de l'augmentation des charges de fonctionnement risque d'être insuffisante face à la croissance pratiquement nulle attendue de ses ressources principales que sont les taxes indirectes (TSC, OMR,...etc), connues pourtant jusqu'à présent pour être les plus «dynamiques».

Au titre des dépenses nouvelles, le coût de fonctionnement du Mémorial Acte va impacter de manière importante la section de fonctionnement, tout comme l'évolution des budgets des satellites du conseil régional.

Cette première approche synthétique des marges de manœuvres de la région devra être actualisée en continu, en regroupant à la fois le programme d'investissement sur plusieurs années avec une prospective financière réaliste et durable.

Au-delà du programme opérationnel (PO), il faudra partir à la conquête d'autres programmes de financement, notamment le FEIS et le programme Horizon 2020. Cela implique d'accentuer notre présence à Bruxelles.

L'audit permanent doit être la règle, pour permettre à l'exécutif régional d'être informé afin de mesurer, en temps réel, la déficience éventuelle d'un projet.

Le contrat moral du Président passe nécessairement par une transparence totale. C'est parce qu'il est le chef de l'exécutif régional qu'il doit rendre des comptes.

Annexe 1

PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE L'EVOLUTION DES DEPENSES ET DES EFFECTIFS

La collectivité poursuit l'organisation de son administration avec des objectifs d'amélioration de la qualité du service public, d'acquisition des compétences et de savoir-faire de ses agents au regard de ses missions et des orientations de la collectivité.

Ses effectifs vont continuer à croître pour répondre aux nouvelles responsabilités confiées par la loi NOTRe, s'ajoutant à celles déjà en vigueur dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020 pour lequel la Région Guadeloupe est autorité de gestion.

L'organisation des services devra donc être revue et définie en prenant en compte ces orientations.

La collectivité régionale fait de la formation des agents un axe prioritaire fort de sa politique en matière de ressources humaines.

L'année 2016 sera celle de l'élaboration d'un nouveau plan de formation, avec la prise en compte des besoins spécifiques de chaque direction et service afin de consolider les acquis et faire évoluer les compétences. Ce plan sera programmé sur deux ans.

Dans l'immédiat l'accent sera mis sur les formations obligatoires notamment, celles sur l'hygiène et la sécurité sur tous les sites régionaux y compris dans les établissements scolaires.

Parallèlement, un plan de formation sur la professionnalisation des cadres qui interviennent sur les fonds européens sera établi. Il s'agit de garantir et d'harmoniser le socle de connaissances et de compétences détenues par ces agents. A cet effet un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage sera lancé, l'objectif est d'avoir une analyse précise sur l'existant, mesurer les écarts et proposer des formations adéquates.

La collectivité entend également accentuer l'accompagnement de son personnel dans la préparation aux concours et examens professionnels, en particulier pour le personnel de catégorie C qui doit bénéficier de perspectives d'évolution de carrières.

Le budget 2016, sera conçu pour atteindre ces objectifs, en organisant au mieux le déroulement de la carrière des agents, tout en maîtrisant les effectifs et la masse salariale.

1 – Structure des dépenses de personnel

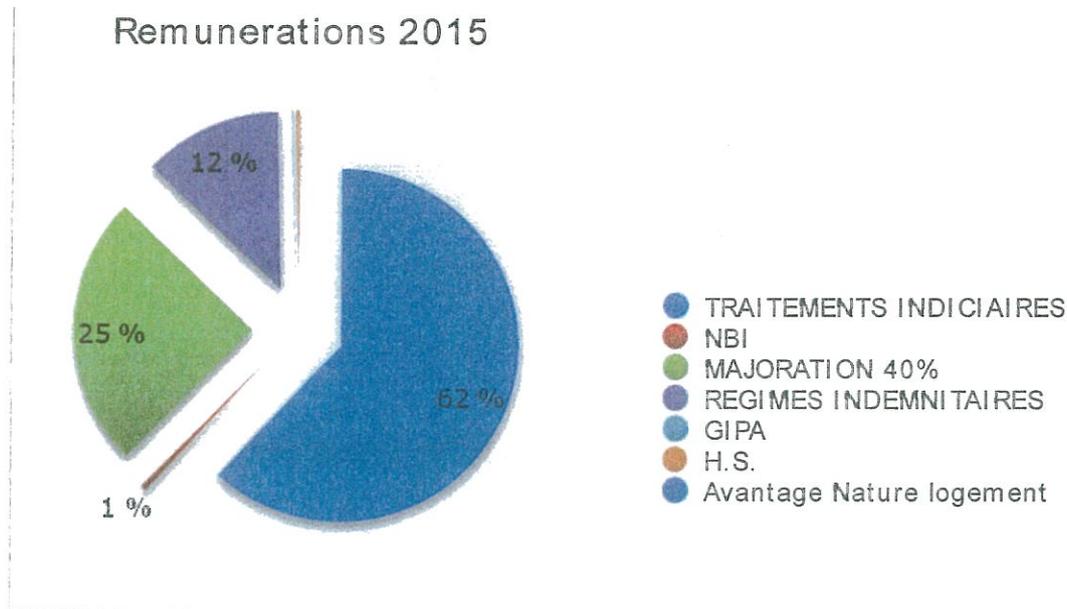
Les dépenses de personnel, conformément à la nomenclature comptable comprennent :

- les rémunérations versées aux agents ainsi que les charges sociales employeurs,
- diverses charges (honoraires médicaux, cotisations obligatoires),
- certaines prestations d'action sociale telles que celles inhérentes à l'adhésion de la collectivité au CNAS, la participation à l'acquisition de tickets restaurants, la prise en charge partielle du transport des agents éloignés de Basse-Terre...

Les dépenses de personnel représentent, sur l'exercice 2015, 24,31 % des dépenses de fonctionnement

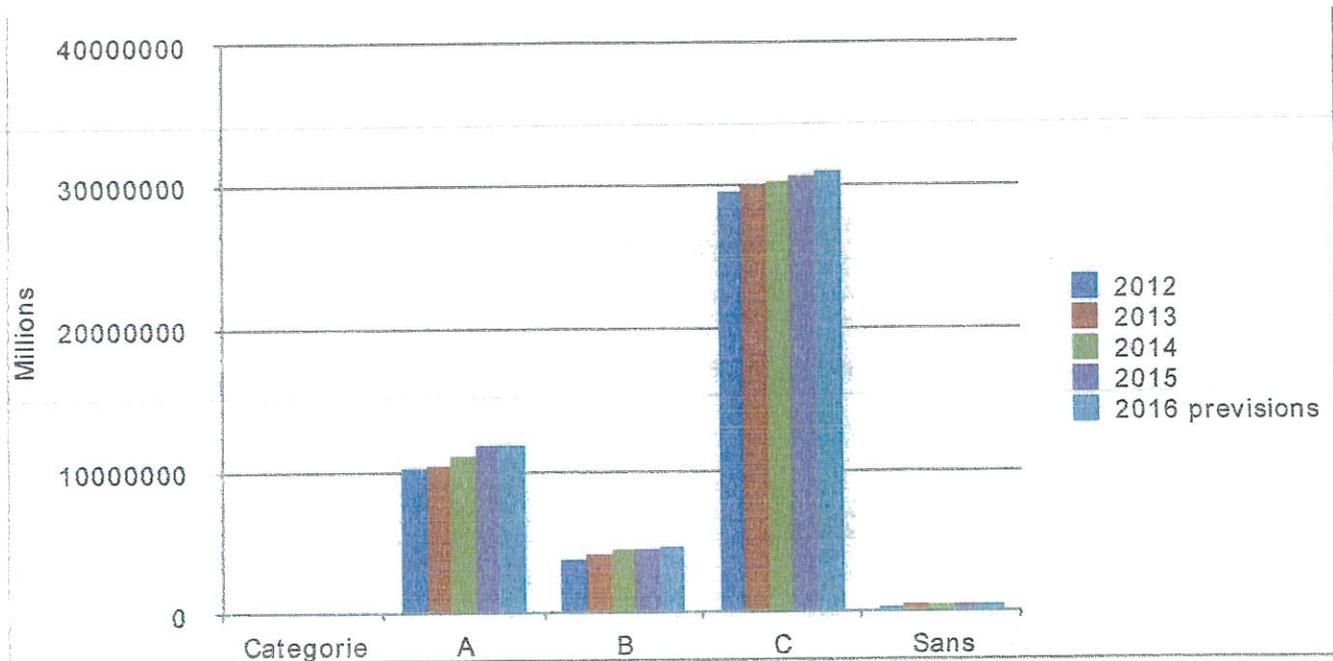
Eléments de rémunération 2015 (hors charges sociales)

Traitements indiciaires	NBI	MAJORATION 40%	REGIMES IN- DEMNITAIRES	GIPA	Heures sup- plémentaires	Avantage Nature lo- gement	TOTAL
□	□	□	□	□	□	□	□
22 210 287,87 €	200 215,70 €	8 884 115,15 €	4 478 262,55 €	17 119,66 €	113 492,00 €	10 192,00 €	35 913 684,93 €



Catégories	ANNEE				
	2012	2013	2014	2015	2016 (prev)
A	10 168 833,39 €	10 329 352,17 €	11 069 831,60 €	11 771 534,80 €	11 889 250,15
B	3 719 119,46 €	4 102 176,91 €	4 515 347,55 €	4 545 038,98 €	4 590 489,37
C	29 581 562,93 €	29 901 404,81 €	30 332 666,88 €	30 623 251,33 €	30 929 483,84
Sans	260 562,77 €	576 562,67 €	530 540,48 €	594 556,42 €	600 501,9842
Total	43 732 090,55 €	44 911 509,56 €	46 450 400,51 €	47 536 396,53 €	48 009 725,35 €

Effectifs pris en charge financièrement	1004	1027	1050	1061	□
---	------	------	------	------	---



2 - La structure des effectifs

Sur les exercices 2012 à 2015, le nombre d'agents en poste a progressé de 1004 à 1061 agents, soit une évolution de 6% sur 3 ans

L'évolution des effectifs est liée □

- aux recrutements d'agents dans les lycées liés à des besoins nouveaux dans les établissements scolaires et au remplacement temporaire d'agents éloignés des services pour des raisons médicales,
- Au recrutement d'emplois d'avenir au sein des services.
-

La répartition catégorielle des agents en poste s'établissait au 31 décembre 2015 comme suit :

Catégorie A : 17 %

Catégorie B : 08 %

Catégorie C : 73 %

Emplois d'avenir □ 02%

Présentation de la composition des effectifs au 31 décembre 2015.

GRADES OU EMPLOIS	CAT	EFFECTIFS POURVUS A 31/12/2015
EMPLOIS FONCTIONNELS (COLLABORATEURS DE CABINET, AUTRES (1))	□	30
Directeur général des services	A	1
Directeur général adjoint des services	A	4
Collaborateur de cabinet	A	0
Emploi d'avenir	□	25
□	□	□
FILIERE ADMINISTRATIVE (2)	□	411
Administrateur hors classe	A	0
Administrateur	A	1
Directeur	A	20
Attaché principal	A	29
Attaché	A	88
Rédacteur principal 1ère classe	B	17
Rédacteur principal 2ème classe	B	10
Rédacteur	B	26
Adjoint adm. principal 1ère classe	C	10
Adjoint adm. principal 2ème classe	C	15
Adjoint administratif 1ère classe	C	67
Adjoint administratif 2ème classe	C	128

□	□	□
FILIERE TECHNIQUE (3)	□	662
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	A	1
Ingénieur en chef de classe normale	A	8
Ingénieur principal	A	15
Ingénieur	A	16
Technicien principal 1ère classe	B	14
Technicien principal 2ème classe	B	6
Technicien	B	17
Agent de maîtrise principal	C	5
Agent de maîtrise	C	4
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2
Adjoint technique principal 2ème classe	C	18
Adjoint technique 1ère classe	C	9
Adjoint technique 2ème classe	C	147
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe des établissements d'enseignement	C	13
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe des établissements d'enseignement	C	46
Adjoint technique territorial de 1ère classe des établissements d'enseignement	C	130
Adjoint technique territorial de 2ème classe des établissements d'enseignement	C	211
□	□	□
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE (4)	□	0
Assistant socio-éducatif	B	0
□	□	□
FILIERE CULTURELLE (5)	□	2
Conservateur en chef du patrimoine	A	0
Conservateur du patrimoine	A	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	0
Assistant de conservation principal de 1ère classe du patrimoine et des bibliothèques	B	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe du patrimoine et des bibliothèques	B	1
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	0
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	0
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	0

Adjoint du patrimoine de 1ère classe	C	1
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C	0
□	□	□
TOTAL GENERAL 1+2+3+4+5	□	1105

Annexe 2

ANNEXES AU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR 2016

La loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

Parmi elles, certaines sont d'application immédiate et doivent être prises en compte par les collectivités dès la préparation budgétaire 2016.

Le débat d'orientation budgétaire fait l'objet d'un rapport comportant des informations énumérées par la loi

L'article 107 de la loi NOTRe a modifié les articles L. 2312-1, L. 3312-1, L. 4312-1, L. 5211-36 et L. 5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, ces nouvelles dispositions imposent au président de l'exécutif d'une collectivité locale de présenter à son organe délibérant, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Cette obligation les régions (alinéa 1 de l'article L. 4312-1).

Le formalisme relatif au contenu de ce rapport, à sa transmission et à sa publication reste à la libre appréciation des collectivités en l'absence de décret d'application. Le rapport doit néanmoins contenir les informations prévues par la loi, être transmis au représentant de l'Etat et être publié.

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote. Cette délibération est également transmise au représentant de l'Etat dans le département.

Vous trouverez en annexe 1 les engagements pluriannuels de la collectivité régionale arrêtés au 1^{er} janvier 2016 ainsi qu'en annexe 2 les informations sur la structure et la gestion de la dette régionale.

ANNEXE 2

**LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS DE LA REGION GUADELOUPE
AU
1^{ER} JANVIER 2016**

**SITUATION DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS GERES EN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)**

AU

1^{er} JANVIER 2016

DIR° DES AFFAIRES EUROPEENNES ET DE LA COOPERATION - SUBV. GLOBALE

SITUATION CUMULEE DES AP									
Année AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP			
2009	1 FEDER - SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AMELIORATION DE LEUR COMPETITIVITE	18 800 000,00 €	18 261 927,34 €	538 072,66 €	15 451 751,09 €	2 810 176,29 €			
2009	2 FEDER - AIDES A L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE	29 166 442,80 €	28 898 779,58 €	2 267 663,22 €	19 825 351,07 €	7 073 428,51 €			
2009	3 FEDER - FAVORISER L'ACCES AUX TIC POUR LES MAITRES D'OUVRAGES PRIMES	13 100 000,00 €	12 540 213,68 €	559 786,32 €	11 577 315,66 €	962 898,02 €			
	TOTAL	61 066 442,80 €	57 700 920,60 €	3 365 522,20 €	46 854 417,82 €	10 846 502,78 €			

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS

SITUATION CUMULEE DES AP						
ANNEE AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng AP	Réalisé AP	Encours end. AP
2006	1 CONSTRUCTION DU LYCEE DE PORT-LOUIS	53 000 000,00 €	51 934 087,79 €	1 065 912,21 €	50 176 048,41 €	1 786 049,38 €
2006	1 REHABILITATION GRENELLE	3 500 000,00 €	3 250 404,84 €	249 595,16 €	2 357 632,98 €	892 771,85 €
2006	1 RUG CAMP JACOB	50 445 000,00 €	50 021 018,14 €	423 981,86 €	49 141 987,88 €	879 030,26 €
2006	2 MEMORIAL LOUIS BELGES	1 500 000,00 €	71 610,59 €	0,00 €	71 610,59 €	0,00 €
2006	2 RESTRUCTURATION CITE SOCIALE BANBRIDGE	91 256 049,52 €	91 256 049,52 €	0,00 €	6 248 473,81 €	85 007 575,71 €
2006	2 VELODROME ET BIPODROME	8 000 000,00 €	7 507 267,64 €	492 732,36 €	4 931 794,92 €	2 575 492,72 €
2006	3 ABATTOIR DE GALEAN	8 850 711,54 €	6 487 545,22 €	363 166,32 €	8 133 973,34 €	363 571,89 €
2006	3 RESTRUCTURATION DES BATIMENTS DU CRP DE PETIT-BOURG	12 500 000,00 €	11 648 230,36 €	851 769,64 €	10 667 461,86 €	980 768,50 €
2006	3 CITE DE LA COMMISSAIRE	31 193 100,16 €	29 428 996,08 €	1 764 104,08 €	17 188 064,45 €	12 240 931,63 €
2006	3 THEATRE REGIONAL REFORMATION DU FOOTBALL	35 000 000,00 €	25 217 328,34 €	9 782 671,66 €	25 100 261,05 €	117 066,29 €
2006	3 LE DOLE DE LA ZEME CHANCE	9 500 000,00 €	1 895 218,33 €	3 104 781,67 €	126 451,33 €	1 768 767,00 €
2006	3 RESTRUCTURATION DES BATIMENTS DU CRP DE SAINT-CLAUDE	1 500 000,00 €	9 136 242,94 €	361 757,06 €	7 209 612,23 €	1 928 630,71 €
2006	3 PROGRAMME D'EXTENSION DANS LES LYCEES DE GRENELLE	8 000 000,00 €	923 623,06 €	576 376,94 €	731 816,26 €	181 806,80 €
2011	1 REHABILITATION DE LA GRENELLE - TRANCHE 2	10 000 000,00 €	7 077 613,94 €	922 386,06 €	4 866 844,48 €	2 210 969,46 €
2011	2 LYX DE TERRASSEMENT ET DE BATIMENT DU MEMORIAL ACTE	78 000 000,00 €	6 645 219,18 €	3 354 780,82 €	5 915 662,17 €	729 597,01 €
2012	1 REAMONTOUR DU STADE DE FELIX BROU	6 500 000,00 €	72 442 556,35 €	0,00 €	61 368 310,13 €	10 474 246,22 €
2012	2 REAMONTOUR PARASSACHUTE DES LYCEES	2 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2012	2 CREATION D'UNE UNITE CYNOPHILE - LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE	550 000,00 €	89 433,74 €	1 900 566,26 €	51 663,58 €	47 770,16 €
2014	1 ECOLE DIVERGENCEUR	3 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	56 597,57 €	575 796,12 €
2014	1 EXTENSION DU PALAIS DE JUSTICE BASSE-TERRASSE	800 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	1 RENOVATION DU STADE DE PORT LOUIS	2 000 000,00 €	342 030,77 €	800 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	1 UNITE MESSERIEUR EDUCATEUR DU LAMENTIN - PARTENARIAT ETAT	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	5 REAMONTOUR DE L'HYPPODROME	3 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	6 RESTRUCTURATION DE LA CITE SOCIALE DE BANBRIDGE	14 000 000,00 €	0,00 €	14 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	7 RESTRUCTURATION DES BATIMENTS DU CRP PETIT-BOURG	10 000 000,00 €	0,00 €	10 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL	450 394 861,22 €	379 219 100,42 €	71 175 760,80 €	254 864 206,95 €	124 254 833,47 €

DIRECTION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION ARTISTIQUE

SITUATION CUMULEE DES AP									
MiMo AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP			
2008 1	AIDE CREATION PRODUCTION CINEMA & AUDIOVISUELLE	9 530 000,00 €	6 719 760,00 €	2 810 240,00 €	5 404 760,00 €	1 315 000,00 €			
2008 1	MEMORIAL ACTIE - CONSTITUTION DE COLLECTIONS	4 000 000,00 €	1 999 504,81 €	2 000 395,19 €	1 904 176,53 €	95 428,28 €			
2008 1	REVALORISATION DU CARNAVAL	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2008 1	VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE	453 626,50 €	429 798,09 €	23 828,50 €	177 437,00 €	252 361,00 €			
2008 2	AIDE A L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES & AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES CULTURELLES	150 000,00 €	112 000,00 €	38 000,00 €	92 000,00 €	20 000,00 €			
2008 2	MEMORIAL ACTIE - CREATION D'OEUVRE D'ART	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	0,00 €	1 874 889,05 €	625 110,95 €			
2008 2	ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	100 000,00 €	30 000,00 €	70 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €			
	TOTAL	17 135 626,50 €	11 791 162,91 €	5 342 463,69 €	9 453 262,58 €	2 337 960,23 €			

DIRECTION DE L'AGRICULTURE DE LA PECHE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SITUATION CUMULEE DES AP									
Année AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP			
2007 1	INDUSTRIE AGRO ALIMENTAIRE	4 200 000,00 €	3 708 686,56 €	491 313,44 €	3 673 549,06 €	35 137,50 €			
2009 1	COFINANCEMENT DU PROGRAMME FEADER 2007-2013	17 190 000,00 €	16 265 459,97 €	924 540,03 €	12 975 743,51 €	3 289 716,46 €			
2012 1	SOUTIEN AUX FILIERES DE LA PECHE & DE L'AQUACULTURE	2 000 000,00 €	1 820 194,17 €	179 805,83 €	1 071 553,56 €	748 840,61 €			
2013 1	CONTRIBUTION DU MARCHÉ D'INTERET REGIONAL	6 000 000,00 €	0,00 €	6 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015 1	COFINANCEMENT FEAMP 2015-2020	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €			
2015 3	CO-FINANCEMENT FEADER 2014 - 2020	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
	TOTAL	31 390 000,00 €	22 794 340,70 €	8 585 859,30 €	17 720 846,13 €	5 073 494,57 €			

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

		SITUATION CUMULEE DES AP						
Milieu AP		Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Realisé AP	Encours eqg. AP	
2007	1	SUBV D'EQUIPEMENTS JEUNESSE & SPORTS	4 904 088,48 €	2 972 000,00 €	1 932 088,48 €	2 281 488,48 €	690 511,52 €	
2008	2	LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DU NAUTISME	4 310 000,00 €	27 125,00 €	4 282 875,00 €	19 774,76 €	7 350,64 €	
		TOTAL	9 214 088,48 €	2 999 125,00 €	6 214 963,48 €	2 301 263,24 €	697 862,16 €	

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SITUATION CUMULEE DES AP						
Milles AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP
2000	1 RENOVATION URBAINE - VILLE DE PORTE A PITRE	30 043 000,00 €	30 043 000,00 €	0,00 €	18 946 166,42 €	11 096 833,58 €
2000	2 RENOVATION DU STADE DE VA-HABITANTS	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €
2000	4 PAIL LES SPORTS DU GONNER	2 273 000,00 €	2 273 000,00 €	0,00 €	2 273 000,00 €	0,00 €
2000	6 CREATION ANNEXE DE MARIE-MORNE-A-LEAU	300 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	0,00 €
2000	8 CREATION ET RECONSTRUCTION DE TERRITOIRES RURAUX	3 146 418,35 €	3 146 418,35 €	0,00 €	3 146 418,35 €	0,00 €
2000	10 CREATION ET RECONSTRUCTION DE TERRITOIRES RURAUX	1 001 294,95 €	938 294,95 €	63 000,00 €	938 294,95 €	273 739,00 €
2000	12 RECONSTRUCTION DE TERRITOIRES RURAUX	938 824,00 €	938 824,00 €	0,00 €	938 824,00 €	98 892,50 €
2001	1 EQUIPEMENTS SOCIAUX DE PROXIMITE	4 000 000,00 €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	278 177,67 €	1 721 822,33 €
2001	2 EQUIPEMENTS CULTURELS DE PROXIMITE	2 934 676,00 €	2 934 676,00 €	0,00 €	1 939 686,73 €	1 004 989,27 €
2001	3 EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE	9 900 848,98 €	9 900 848,98 €	0,00 €	7 914 961,32 €	2 005 887,66 €
2001	4 MISE AUX NORMES DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE BRAMBORGE	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €	1 766 336,47 €	243 663,53 €
2001	1 RENOVATION URBAINE AUX AGIMES	30 000 000,00 €	28 938 969,19 €	0,61 €	14 725 426,49 €	15 274 573,70 €
2001	3 STADES DE BARRAULT	1 200 000,00 €	1 199 999,50 €	0,50 €	1 199 999,50 €	0,00 €
2001	4 STADES DE BARRAULT	3 408 619,00 €	3 408 619,00 €	0,00 €	2 844 725,41 €	563 893,59 €
2001	5 RENOVATION DES ENTREPRISES COMMUNALES	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	948 228,47 €	51 771,53 €
2001	6 RENOVATION & CONSTRUCTION DES ECOLES	4 030 900,00 €	4 030 900,00 €	0,00 €	3 644 411,04 €	406 488,96 €
2001	7 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	235 851,14 €	95 000,00 €	140 851,14 €	95 000,00 €	0,00 €
2001	8 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	80 000,00 €	80 000,00 €	0,00 €	10 500,00 €	70 500,00 €
2001	9 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	389 000,00 €	389 000,00 €	0,00 €	358 585,00 €	30 415,00 €
2001	10 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	6 024 079,85 €	6 023 750,19 €	328,66 €	5 600 995,49 €	422 754,70 €
2001	11 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	5 500 000,00 €	2 134 444,85 €	3 365 555,15 €	528 216,54 €	1 006 228,31 €
2001	12 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	1 200 000,00 €	1 145 250,38 €	54 749,62 €	1 110 113,59 €	35 136,79 €
2001	13 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	700 000,00 €	50 000,00 €	650 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2001	14 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	968 275,00 €	968 275,00 €	0,00 €	729 615,00 €	238 660,00 €
2001	15 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	824 700,00 €	800 613,86 €	24 086,14 €	70 000,00 €	730 613,86 €
2001	16 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	365 900,00 €	365 900,00 €	0,00 €	547 862,00 €	47 962,00 €
2001	17 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	0,00 €	1 305 815,20 €	2 694 184,80 €
2001	18 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	1 536 000,00 €	1 536 000,00 €	0,00 €	677 976,87 €	858 023,13 €
2001	19 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	1 035 713,37 €	855 478,87 €	180 234,50 €	1 728 447,47 €	1 069 452,53 €
2001	20 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	2 835 900,00 €	2 785 900,00 €	50 000,00 €	5 239 323,43 €	2 746 102,09 €
2001	21 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	10 594 412,67 €	7 997 425,82 €	2 596 986,85 €	1 200 000,00 €	800 000,00 €
2001	22 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €	449 886,51 €	282 500,00 €
2001	23 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	775 568,80 €	732 476,06 €	43 092,74 €	309 515,01 €	600 328,06 €
2001	24 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	984 386,07 €	909 843,07 €	74 543,00 €	3 009 942,00 €	0,00 €
2001	25 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	3 009 942,00 €	3 009 942,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €
2001	26 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	0,00 €
2001	27 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	300 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2001	28 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €
2001	29 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	8 451 567,00 €	8 448 482,78 €	3 084,22 €	6 302 611,32 €	2 145 875,68 €
2001	30 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	2 357 134,00 €	2 357 134,00 €	0,00 €	1 013 363,33 €	1 343 770,67 €
2001	31 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	1 500 000,00 €	656 307,39 €	229 692,61 €	858 307,39 €	0,00 €
2001	32 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	1 000 000,00 €	1 408 236,60 €	763,40 €	168 760,00 €	1 339 458,00 €
2001	33 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	7 500 000,00 €	535 322,35 €	6 964 677,65 €	322 583,62 €	243 358,73 €
2001	34 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	4 000 000,00 €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	1 200 000,00 €	800 000,00 €
2001	35 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	2 500 000,00 €	356 097,00 €	2 143 903,00 €	0,00 €	356 097,00 €
2001	36 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2001	37 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	15 500 000,00 €	12 833 802,00 €	2 666 198,00 €	1 602 600,16 €	11 231 201,84 €
2001	38 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	1 805 000,00 €	1 788 252,14 €	5 747,86 €	1 760 403,69 €	638 648,45 €
2001	39 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2001	40 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2001	41 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	109 000 000,00 €	88 777 780,00 €	20 222 220,00 €	0,00 €	88 777 780,00 €
2001	42 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	15 000 000,00 €	14 083 000,00 €	907 000,00 €	0,00 €	13 233 434,71 €
2001	43 ACQUISITION DE MATIERES POUR LEVIROUJEMENT	313 430 805,36 €	282 869 108,71 €	50 531 696,65 €	100 441 511,39 €	162 457 597,32 €

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA SOLIDARITE

SITUATION CUMULEE DES AP							
Année AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP	
2000	1 CHIRU PORTE-A-PORTEAINTES	500 000,00 €	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	
2004	2 CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE	614 600,00 €	588 999,98 €	14 600,02 €	588 999,98 €	0,00 €	
2005	3 CENTRE HOSPITALIER DE MONTERRI	400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	
2007	1 ACTIONS DE SOLIDARITE PAVIROD	3 626 087,31 €	3 598 708,21 €	27 387,10 €	3 281 676,87 €	317 023,34 €	
2007	1 CENTRE MEDICO SOCIAL	500 000,00 €	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	
2007	1 IOP DEVELOP URBAIN TRAFU	113 025,54 €	113 025,54 €	0,00 €	113 025,54 €	0,00 €	
2007	2 ACTIONS DE SOLIDARITE ARSAH	24 500 000,00 €	21 989 999,92 €	2 500 000,08 €	21 419 031,14 €	580 928,78 €	
2007	3 STRUCTURES SPECIALISEES ARAFEG	80 000,00 €	80 000,00 €	0,00 €	84 000,00 €	18 000,00 €	
2007	3 AIDE A LA MOBILISATION U.S.	4 185 763,12 €	4 185 763,12 €	0,00 €	3 289 948,18 €	915 814,94 €	
2008	1 MISE AUX NORMES DU CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €	0,00 €	5 000 000,00 €	0,00 €	
2008	2 RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER GERONTOLOGIQUE	6 617 114,00 €	5 806 557,00 €	808 557,00 €	4 808 557,00 €	1 000 000,00 €	
2008	4 SOUTIEN AUX STRUCTURES SPECIALISEES	3 280 000,00 €	2 619 030,00 €	660 970,00 €	1 515 700,07 €	1 103 229,93 €	
2008	5 ACCOMPAGNEMENT REGIONAL DES CRECHES ASSOCIATIVES	546 000,00 €	55 000,00 €	451 000,00 €	39 000,00 €	59 000,00 €	
2008	1 CHU - CREATION D'UN LABORATOIRE DE CLIMATOLOGIE	300 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	0,00 €	
2008	3 HOPITAL LOCAL DE CAPESIERRE BELLEPAU	4 100 000,00 €	3 754 225,00 €	365 775,00 €	3 754 225,00 €	0,00 €	
2011	1 PARTICIPATION DE LA REGION AU PAVIROD	3 800 000,00 €	3 618 632,10 €	181 367,90 €	2 475 109,60 €	1 143 522,50 €	
2011	2 PROGRAMME D'AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT - ARSAH	5 800 000,00 €	5 765 800,00 €	55 100,00 €	3 003 800,00 €	2 762 000,00 €	
2010	1 PROGRAMME D'AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT ARSAH 2012	8 000 000,00 €	5 619 900,00 €	2 180 400,00 €	5 123 800,00 €	695 800,00 €	
2012	1 TRAVAUX REHABILITATION DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PORTE-A-PIRE	2 363 170,00 €	2 363 170,00 €	0,00 €	533 760,00 €	1 829 410,00 €	
2012	2 AIDE A LA MOBILISATION U.S. AU MOBLE	220 000,00 €	220 000,00 €	0,00 €	99 000,00 €	121 000,00 €	
2012	2 AIDE AUX EQUIPEMENTS INNOVANTS ROBOT CHIRURGICAL	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	0,00 €	1 200 000,00 €	0,00 €	
2012	3 ACCESSION A LA PROPRIETE MORNE A JULES VIEUXHABITANTS	1 176 000,00 €	1 176 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 176 000,00 €	
2012	4 TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER BEAUPERTRY	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €	1 094 600,00 €	915 400,00 €	
2013	1 PARTICIPATION REGIONALE A L'EXERCICE DES SOCIAL	3 000 000,00 €	18 283,88 €	2 981 706,12 €	18 769,39 €	1 524,49 €	
2013	1 PROGRAMME D'AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT ARSAH	15 000 000,00 €	11 567 600,00 €	3 432 400,00 €	6 761 080,00 €	4 806 520,00 €	
2014	1 PARTICIPATION REGIONALE A LA MISE EN PLACE D'UN CROUDESTOR	8 000 000,00 €	6 300 000,00 €	1 700 000,00 €	630 000,00 €	5 670 000,00 €	
2014	1 SOUTIEN AUX ETABLISSEMENTS PRIVES DE SANTE	1 000 000,00 €	200 000,00 €	800 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	
2014	2 PLAN DE LUTTE CONTRE LA DEPENDANCE - PARTENARIAT AVEC L'ETAT	1 200 000,00 €	0,00 €	1 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
2015	1 EQUIPEMENT DU CENTRE HOSPITALIER DE STE MARIE MISTE	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200 000,00 €	
	TOTAL	166 342 629,97 €	90 983 356,75 €	17 359 273,22 €	66 670 692,77 €	24 313 273,96 €	

DIRECTION DE LA STRATEGIE ET DES INTERVENTIONS ECONOMIQUES

SITUATION CUMULEE DES AP									
Année AP	Libellé AP	Total vcto AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours org. AP			
2005	1 FONDS DOM. - OSEO	5 359 739,00 €	5 335 841,65 €	23 897,35 €	5 335 841,65 €	0,00 €			
2006	2 AIDE A LA MODERNISATION DES ENTREPRISES	10 000 000,00 €	7 536 339,78 €	2 461 660,22 €	8 749 773,48 €	788 566,30 €			
2007	1 FONDS D'INVESTISSEMENT REGION GUADELOUPE	11 000 000,00 €	11 000 000,00 €	0,00 €	11 000 000,00 €	0,00 €			
2007	2 AIDE REGIONALE AU DEMARAGE D'ACTIVITE - ARDA	6 200 000,00 €	4 617 842,39 €	1 582 157,61 €	3 772 564,82 €	845 277,57 €			
2007	2 AIDE REGIONALE AU DEMARAGE D'ACTIVITE - ARDA	6 200 000,00 €	4 617 842,39 €	1 582 157,61 €	3 772 564,82 €	845 277,57 €			
2008	2 PROJETS REGIONAUX DE LA RECHERCHE	5 000 000,00 €	2 529 594,89 €	2 470 405,11 €	1 871 470,09 €	658 124,80 €			
2008	2 PROJETS REGIONAUX DE LA RECHERCHE	14 500 000,00 €	11 502 629,29 €	2 997 370,71 €	9 032 293,53 €	2 470 335,76 €			
2008	3 AIDE DIRECTE AUX ENTREPRISES	3 000 000,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2009	1 AIDES A L'EQUIPEMENT DES TRANSPORTEURS	11 500 000,00 €	9 410 000,00 €	2 090 000,00 €	9 410 000,00 €	0,00 €			
2010	1 SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE PATRIMOINE	2 800 000,00 €	1 800 809,40 €	999 190,60 €	1 800 809,40 €	0,00 €			
2011	3 FONDS DOM OSEO 2011	2 000 000,00 €	100 000,00 €	1 900 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €			
2015	1 DISPOSITIF D'INGENIERIE FINANCIERE	1 000 000,00 €	232 586,00 €	767 414,00 €	0,00 €	232 586,00 €			
2015	4 LES PROJETS REGIONAUX DE LA RECHERCHE	78 559 739,00 €	58 685 485,79 €	19 874 253,21 €	52 845 317,79 €	5 840 168,00 €			
	TOTAL								

DIRECTION DE L'EDUCATION ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SITUATION CUMULEE DES AP									
Mise AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé / P	Dépo Eng. AP	Réalisé AP	Encours ang. AP			
2010	1 CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIF 2010-2013 REGION IJAG	2 218 254,67 €	2 218 254,67 €	0,00 €	1 768 254,67 €	450 000,00 €			
2013	1 ACQUISITION DE MATERIELS TECHNIQUE SCOLAIRES	8 000 000,00 €	7 203 702,57 €	796 297,43 €	6 735 923,26 €	467 779,31 €			
2014	2 CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS 2014 2017 REGION IJAG	2 500 000,00 €	2 499 605,76 €	394,24 €	542 050,43 €	1 957 555,33 €			
	TOTAL	12 718 254,67 €	11 921 563,00 €	796 691,67 €	9 046 228,36 €	2 875 334,64 €			

DIRECTION DE L'EMPLOI L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SITUATION CUMULEE DES AP									
Année AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours ang. AP			
2007	1 EQUIPEMENT CENTRES DE FORMATION & APPRENTIS	327 495,60 €	327 495,60 €	0,00 €	327 495,60 €	0,00 €			
2007	1 EQUIPEMENT CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE & STRUCTURES D'ACQUER	1 539 057,00 €	1 500 633,41 €	38 423,59 €	1 373 215,65 €	127 417,75 €			
2008	1 EQUIPEMENT CENTRES DE FORMATION & APPRENTIS	2 099 071,47 €	2 099 071,47 €	0,00 €	1 419 071,47 €	680 000,00 €			
2008	2 MODERNISATION DES EQUIPEMENTS DU CRSP	639 784,11 €	639 784,11 €	23,25 €	321 610,28 €	318 150,58 €			
2009	1 EQUIPEMENT DES CENTRES DE FORMATION ET APPRENTIS	639 784,11 €	639 784,11 €	23,25 €	321 610,28 €	318 150,58 €			
2010	1 EQUIPEMENT DES CENTRES DE FORMATION ET APPRENTIS	1 500 000,00 €	1 000 972,91 €	499 027,09 €	943 513,67 €	57 459,24 €			
2010	2 EQUIPEMENT DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE & STRUCTURES D'ACQUER	1 500 000,00 €	1 000 972,91 €	499 027,09 €	943 513,67 €	57 459,24 €			
2010	2 EQUIPEMENT DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE & STRUCTURES D'ACQUER	3 600 000,00 €	429 328,00 €	3 170 672,00 €	368 059,83 €	61 268,17 €			
2011	1 EQUIPEMENT POUR LES CHANTIERS D'INSERTION	30 058,00 €	30 058,00 €	0,00 €	13 574,14 €	16 483,94 €			
2011	15 EQUIPEMENT DES ORGANISMES DE FORMATION SOCIALES ET SANITAIRES	6 365 000,00 €	3 676 979,57 €	2 688 020,43 €	2 426 601,67 €	1 250 377,90 €			
2012	1 EQUIPEMENT DES CENTRES D'APPRENTISSAGE PRIVES - C.O.M. 2011-2015	1 600 000,00 €	1 246 608,22 €	353 391,78 €	1 221 818,99 €	24 789,23 €			
2012	2 EQUIPEMENT DE L'URMA	5 100 000,00 €	1 670 000,00 €	3 430 000,00 €	976 000,00 €	694 000,00 €			
2013	1 EQUIPEMENT ET AMERAGEMENT DE L'ECOLE DE LA 2EME CHANCE	2 100 000,00 €	50 000,00 €	2 050 000,00 €	-40 000,00 €	10 000,00 €			
2013	1 ETABLISSEMENT PUBLIC DE FORMATION PROFESSIONNELLE	2 000 000,00 €	1 305 630,15 €	694 369,85 €	0,00 €	1 305 630,15 €			
2014	1 CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION ET D'APPRENTIS	2 000 000,00 €	0,00 €	1 670 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	1 EQUIPEMENT DE FORMATION SOCIALES ET SANITAIRES	14 000 000,00 €	0,00 €	14 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2016	1 MODERNISATION DES EQUIPEMENTS DU CRSP	3 500 000,00 €	500 000,00 €	3 000 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €			
2016	1 POLE D'INSERTION DES PERSONNES PLACEES SOUS MAINS DE LA JUSTICE	48 210 250,37 €	16 117 272,04 €	32 092 978,33 €	10 686 085,25 €	5 421 486,79 €			
	TOTAL								

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

SITUATION CUMULEE DES AP						
Année AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP
2005	INFRASTRUCTURES & EQUIPEMENTS PORTUAIRES	6 419 421,76 €	6 419 421,76 €	0,00 €	6 419 421,76 €	0,00 €
2006	1 FRONTIERE DE CHATEAUX DE SAINT-FRANCOIS	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	850 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €
2006	1 RESORTION DES DECHARGES & VALORISATION DECHETS	12 790 201,22 €	12 790 201,22 €	0,00 €	1 983 844,59 €	10 806 356,63 €
2006	2 BARRAGE DE MOREAU	33 000 000,00 €	32 600 046,96 €	399 113,04 €	4 760 170,59 €	27 840 876,37 €
2006	2 ELIMINATION ET TRAITEMENT DES EFFLUENTS ET DECHETS	3 735 609,91 €	3 735 609,91 €	0,00 €	2 215 636,03 €	1 509 973,88 €
2006	3 RIVIERE DE BAILLIF	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	7 242,38 €	22 757,62 €
2006	4 TRAVAUX FRONT MER BIQUE RIVIERE DES PERES	900 000,00 €	900 000,00 €	0,00 €	559 604,00 €	340 396,00 €
2006	5 TRAV FRONT MER MARGOT VIK-HAITIANTS	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €
2006	6 CANAL DE PERRIN AUX ABYANES	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	5 211,26 €	19 788,74 €
2006	7 SUBVENTIONS AUX COMMUNES & STRUCTURES INTERCOMMUNALES	6 404 248,31 €	6 161 710,63 €	242 537,68 €	4 078 171,58 €	2 083 539,05 €
2006	7 TRAV FRONT MER BLD MARITIME BASSE TERRE	22 286 285,95 €	22 281 674,15 €	4 611,81 €	22 209 872,93 €	71 801,22 €
2006	8 PROGRAMME REGIONAL DE MAITRISE DE L'ENERGIE	19 305 461,87 €	18 131 129,57 €	1 174 332,00 €	11 819 823,37 €	6 311 304,20 €
2006	8 RAVINE DE GRAND-BOUCAN A STE-ROSE	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
2006	9 TRAV FRONT MER LITTORAL CAPESTERRE S-E	2 948 836,64 €	2 948 836,64 €	0,00 €	2 949 838,64 €	0,00 €
2006	10 RIVIERE BOURSEAU A BOUILLAITE	40 000,00 €	6 957,02 €	33 042,98 €	0,00 €	6 957,02 €
2006	11 RIVIERE DU BOURG DE BOURLANTE	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €	5 153,75 €	34 846,25 €
2006	12 ETUDES SUR LES FRONTS DE MER	4 660 396,23 €	4 660 396,23 €	0,00 €	2 479 046,59 €	2 180 349,64 €
2006	13 PROGRAMME DE CURAGE/PROTECTION DES BERGES	4 440 652,74 €	3 872 432,10 €	568 220,64 €	3 872 432,10 €	0,00 €
2006	14 PLATE-FORME D'OBSERVATION DES CUTES DU CARRE	866 103,14 €	866 103,14 €	1,00 €	245 335,97 €	620 767,17 €
2006	15 ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT & L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE	1 400 000,00 €	638 971,25 €	761 028,75 €	238 855,12 €	400 105,13 €
2006	22 AMENAGEMENT DE LA RIVIERE DES PERES ET BAILLIF	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	0,00 €	1 500 000,00 €	0,00 €
2007	3 PROGRAMME OFFICE DE L'EAU	355 480,00 €	156 250,00 €	210 230,00 €	125 000,00 €	31 250,00 €
2007	3 AMENAGEMENT DES SITES NATURELS & DES PLAGES	800 000,00 €	282 250,00 €	517 750,00 €	65 800,00 €	216 450,00 €
2007	3 ETUDES SUR L'ENVIRONNEMENT	1 018 742,50 €	1 018 742,50 €	0,50 €	519 115,81 €	499 626,69 €
2007	5 VALORISATION DU PATRIMOINE	1 700 000,00 €	1 304 654,83 €	395 345,17 €	979 147,25 €	325 507,58 €
2007	6 GESTION DES ANNEAUX ERRANTS	56 181,00 €	56 181,00 €	0,00 €	50 226,40 €	5 954,60 €
2007	7 LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	1 200 000,00 €	962 119,78 €	237 880,22 €	806 521,74 €	155 998,04 €
2007	7 VALORISATION DU PARC NATIONAL DE LA GPE	524 081,00 €	524 081,00 €	0,50 €	367 043,00 €	157 037,50 €
2007	8 AMENAGEMENT DE LA RIVIERE AUX HERGES	1 152 035,61 €	1 152 035,61 €	0,00 €	2 371,47 €	1 149 724,37 €
2007	9 ACQUISITIONS FONCIERES	113 330,19 €	113 330,19 €	0,00 €	0,00 €	113 330,19 €
2007	12 ENROULEMENT DU LITTORAL DE LA GUADELOUPE	17 601 145,20 €	17 691 145,20 €	0,00 €	13 079 709,21 €	4 611 435,99 €
2008	1 SURVEILLANCE SUR LE PROGRAMME "GWAIR CUP AN NEUVEIL"	660 539,78 €	579 118,97 €	81 420,81 €	480 539,78 €	116 579,19 €
2008	3 SOLUTION ALTERNATIVE D'ACCES A LA SOUFRIERE	119 888,62 €	119 888,62 €	0,00 €	119 888,62 €	0,00 €
2008	7 EQUIPEMENT EN MATERIEL DE PREVENTION DES RISQUES MARINIERS	360 356,00 €	270 844,13 €	89 511,87 €	133 264,39 €	137 579,75 €
2009	1 TRAVAUX SUR LE LITTORAL BASSE-TERRRE - PIRATADE CALEBASSIER	30 000 000,00 €	2 223 937,90 €	27 776 032,10 €	191 473,61 €	2 032 494,29 €
2009	2 TRAVAUX SUR LE LITTORAL DE PORT-LOUIS	2 656 011,00 €	657 010,90 €	1 999 000,10 €	0,00 €	657 010,90 €
2009	3 AMENAGEMENT DE LA RIVIERE DU PEROU A CAPESTERRE BELLE EAU	4 400 000,00 €	4 312 276,31 €	2 723,69 €	2 042 795,99 €	2 354 480,33 €
2010	1 AIDE AUX SYSTEMES DE RECLIPERATION D'EAU DE PLUIE	4 500 000,00 €	3 000 000,00 €	1 500 000,00 €	2 300 000,00 €	700 000,00 €
2010	2 APPEL A PROJET - RAVALEMENT DE FACADES	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2014	1 AMENAGEMENT DU LITTORAL DE DARBOUSSIER	3 182 509,55 €	2 570 770,71 €	611 738,84 €	2 441 475,69 €	129 295,02 €
2014	1 PROGRAMME COOPERATION-PROJET GEOTHERMIE CA-RIANES	500 000,00 €	339 655,95 €	160 911,05 €	230 929,42 €	108 159,53 €
2015	1 ACTIONS SUR LE LITTORAL DE LA GUADELOUPE	1 500 000,00 €	192 224,03 €	1 307 775,97 €	4 340,00 €	187 884,03 €
2015	1 FRAIS DE LIGES SUR L'ENERGIE	1 000 000,00 €	71 480,00 €	928 000,00 €	2 500,00 €	68 900,00 €
2015	1 TRAVAUX SUR LES FRONTS DE MER	800 000,00 €	66 371,81 €	713 628,19 €	36 474,11 €	47 897,70 €
2015	2 TRAVAUX SUR LE FRONT DE MER DE MARISSOT VIK-HAITIANTS	1 500 000,00 €	0,00 €	1 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	6 ILES ENERGIES RENOUVELABLES	500 000,00 €	64 846,15 €	435 153,85 €	0,00 €	64 846,15 €
2015	8 LES REDUCTIONS DE CO2 SOMMATION D'ENERGIE	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	10 ETUDES SUR LES DECHETS	350 000,00 €	0,00 €	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	12 VALORISATION DES DECHARGES & VALORISATION DES DECHETS	15 500 000,00 €	0,00 €	15 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	13 VALORISATION DU PATRIMOINE	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	14 SUBVENTIONS AUX COMMUNES & STRUCTURES INTERCOMMUNALES	4 000 000,00 €	0,00 €	4 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	15 AMENAGEMENT DES SITES NATURELS ET DES PLAGES	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	16 VALORISATION DU PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE	500 000,00 €	40 000,00 €	460 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
	TOTAL	220 959 520,63 €	155 848 890,87 €	65 110 429,76 €	89 321 929,10 €	66 526 867,77 €

DIRECTION DES AFFAIRES EUROPEENNES ET DE LA CELLULE PARTENARIALE

SITUATION CUMULEE DES AP									
Année AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP			
2006	PROG COOPER INTERREG III PROJETS RISQUES MARITIMS	516 561,00 €	516 561,00 €	0,00 €	516 561,00 €	0,00 €			
2007	CENTRE REGIONAL D'APPRENTISSAGE DES LANGUES	26 951,40 €	26 951,40 €	0,00 €	26 951,40 €	0,00 €			
2008	PROGRAMME DE COOPERATION INTERREG III & 4B	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2009	AXE 1 - FAVORISER LA CROISSANCE & L'EMPLOI PAR L'INNOVATION & L'ECONOMIE	1 480 432,00 €	1 480 432,00 €	2 000 000,00 €	351 424,52 €	1 139 007,48 €			
2009	AXE 2 - VALORISER & PROTÉGER LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL	2 377 006,13 €	2 377 006,13 €	2 500 000,00 €	1 944 435,13 €	432 571,00 €			
2009	AXE 3 - DEVELOPPER LES SERVICES COMMUNS & LES SYNERGIES ENTRE INSTITUTIONS	2 800 000,00 €	1 968 697,30 €	531 303,00 €	454 692,24 €	1 514 004,76 €			
2009	AXE 4 - ASSURANCE TECHNIQUE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	1 004 335,00 €	0,00 €	1 004 335,00 €	0,00 €	0,00 €			
2009	ETUDE SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE SAINT DOMINGUE NORD	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2012	PROJET POTENTIEL GEOTHERMIQUE DE LA DOMINIQUE	408 260,00 €	0,00 €	408 260,00 €	0,00 €	0,00 €			
2012	SUBVENTION DEQUIPEMENT A L'IFDC	750 000,00 €	490 218,00 €	259 782,00 €	260 218,00 €	240 810,00 €			
2015	OS11-REDUIRE VULNERABILITE BAT PUBLICS STRATEGES & ECOLES AU RISQUE SISMIQUE	6 512 640,00 €	0,00 €	6 512 640,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS12-REDUIRE LA PRESSION DES DECHETS SUR ENVIRONNEMENT	64 409 000,00 €	0,00 €	64 409 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS17-ADAPTER INFRASTRUCTURES AUX ALIÉNATIONS DU TRANSPORT MARITIME INTERMATH	10 000 000,00 €	0,00 €	10 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS18-AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DANS LES COMMUNES URBAINES EN DIFFICULTE	13 260 000,00 €	0,00 €	13 260 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS1-AUGMENTER LA VISION DE RECOURS BRÈSSE EN FRANCE ET L'ÉTRANGER DOMAINE	16 000 000,00 €	1 234 151,00 €	14 765 849,00 €	0,00 €	1 234 151,00 €			
2015	OS2-AMÉLIORER EN PLACE UN SYSTÈME DE GESTION SUR CONTRÔLE ÉVALUAT PLUS EFFIC	2 870 000,00 €	0,00 €	2 870 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS3-ACCROÎTRE PERENNITE ENTREPRISES EN CREATION ET NOUVEALEMENT CREES	8 100 000,00 €	0,00 €	8 100 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS4-ACCROÎTRE LA FRANCHISE NUMERIQUE	34 400 000,00 €	0,00 €	34 400 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS5-ACCROÎTRE LA PART DES ENR DS LE MIX ELECTRIQUE POUR PLUS FORTE AUTONOMIE EN	17 175 000,00 €	0,00 €	17 175 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	REGUL FINANCIERE INVESTISSEMENT POUR 2014-2020 SUR RAPPORT ASP	22 889 822,00 €	0,00 €	22 889 822,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	REGUL INV SUR RAPPORT ASP	5 335 702,00 €	0,00 €	5 335 702,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	EUROPEANURE VULNERABILITE COLLEGES & LYCEES AU RISQUE SISMIQUE	26 300 000,00 €	0,00 €	26 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS16-ACCROÎTRE LE REPORT MODAL MARCHES NORD VERS MOINS TRANSPORT ALTERN	8 000 000,00 €	0,00 €	8 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS18-RENOUVER QUALITE DE VIE & DEVELOPPER ACTIVITE DENTRES BOURGS & VILLES	4 800 000,00 €	0,00 €	4 800 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS28-RENOUVER PLUS GDS DISPONIBILITE & UTILISAT ACCUEIL TOURISTIQUE	18 000 000,00 €	2 450 864,75 €	15 549 135,25 €	0,00 €	2 450 864,75 €			
2015	OS2-ASSURER PLUS GDS DISPONIBILITE & UTILISAT ACCUEIL POLE CARIARES	10 000 000,00 €	210 000,00 €	9 790 000,00 €	0,00 €	210 000,00 €			
2015	OS2-ACCROÎTRE CAPACITES D'ACCUEIL DE LABORATOIRE POLE CARIARES	30 000 000,00 €	787 500,00 €	29 212 500,00 €	0,00 €	787 500,00 €			
2015	OS18-PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU & SECURISER ALIMENTATION EAU POTABLE POP	18 634 000,00 €	0,00 €	18 634 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS2-ACCROÎTRE PARTENARIAT ENTREPRISES ET ACTEURS DE LA CONNAISSANCE SUR IS	26 240 000,00 €	437 692,22 €	25 802 307,78 €	0,00 €	437 692,22 €			
2015	OS5-SOUTIEN CROISSANCE PME EN ACCROISS-CAPACITE PRODUCT POSITIONNEN NOUV	13 440 000,00 €	0,00 €	13 440 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS14-REDUIRE CONSOMD ENERGIE DUE DANS INFRASTRUCTURES PUBLIQUES & LOGEMENT I	30 000 000,00 €	0,00 €	30 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS14-MISE AUX NORMES DES STATIONS & RESEAUX ALIMENTATION POUR PRESERVER ENVR	3 300 000,00 €	0,00 €	3 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS15-DEVELOPPER LA REQUALIFICATION DES SITES NATURELS & CULTURELS PATRIMONIA	2 800 000,00 €	0,00 €	2 800 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	OS16-MANTENIR & RESTAURER CONTAINERS ECOLOGIQUES TERRESTRE & MARINE	408 322 649,53 €	11 990 073,50 €	396 332 576,03 €	3 544 282,29 €	8 445 791,21 €			
	TOTAL								

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES

SITUATION CUMULEE DES AP						
Mont. AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP
2007	FONDS CATASTROPHES NATURELLES	16 000 000,00 €	0,00 €	16 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL	16 000 000,00 €	0,00 €	16 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

SITUATION CUMULEE DES AP										
Unité AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP				
2024 2	FRAS D'ACTÉ ET DE CONTENTIEUX	320 000,00 €	267 474,39 €	52 525,61 €	205 943,04 €	61 531,35 €				
	TOTAL	320 000,00 €	267 474,39 €	52 525,61 €	205 943,04 €	61 531,35 €				

DIRECTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS

SITUATION CUMULEE DES AP									
MH44 AP	Libellé AP	Total votes AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP			
2006	2 VELODRÔME ET HIPPODROME	8 000 000,00 €	7 507 287,54 €	492 712,46 €	4 931 794,82 €	2 575 492,72 €			
2008	1 RESTRUCTURATION DES BATIMENTS REGIONAUX	10 065 050,00 €	7 959 769,95 €	2 105 280,05 €	5 798 486,50 €	2 161 273,45 €			
2009	1 RESTRUCTURATION DES BATIMENTS DU CRFP DE L'ASSE-TERRE	1 500 000,00 €	358 584,20 €	1 141 415,80 €	92 093,15 €	265 491,05 €			
2009	2 RESTRUCTURATION DES BATIMENTS DU CRFP DE SAINT-CLAUDE	1 500 000,00 €	923 623,06 €	576 376,94 €	731 816,26 €	191 896,80 €			
2013	1 CONFORTEMENT DE L'IMMEUBLE COMAPECA	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
	TOTAL	23 065 050,00 €	16 749 264,75 €	6 315 785,25 €	11 554 200,73 €	5 195 084,02 €			

DIRECTION DES EQUIPEMENTS ET DES TRAVAUX DANS LES LYCEES

SITUATION CUMULEE DES AP									
Missions	Libellé AP	Total vote / P	Total engagé A.J	Dispo Eng. AP	Realisé AP	Encours eng. AP			
2006	2 VELODROME ET HIPODROME	8 000 000,00 €	7 507 287,54 €	492 712,46 €	4 931 794,82 €	2 575 492,72 €			
2007	ACQUISITION D'AUTRES MATERIELS POUR LES LYCEES	4 774 108,00 €	3 381 616,65 €	1 392 491,35 €	3 376 657,10 €	4 959,55 €			
2008	PROGRAMME D'EXTENSION & D'ADAPTATION DANS LES LYCEES	11 000 000,00 €	8 990 692,30 €	2 009 307,70 €	7 817 353,93 €	1 173 338,37 €			
2008	1 DIVERS DIAGNOSTICS DANS LES LYCEES	1 400 000,00 €	557 352,79 €	842 647,21 €	479 650,12 €	81 702,67 €			
2008	5 PROGRAMME DE DEAU CHAUDE SANITAIRE DANS LES LYCEES	500 000,00 €	23 993,10 €	255 006,90 €	219 740,45 €	15 252,65 €			
2008	7 PLAN PLURIANNUEL D'EQUIPEMENT DES LYCEES	15 900 000,00 €	14 979 087,94 €	20 912,06 €	13 696 577,41 €	1 280 510,53 €			
2011	2 PLAN PLURIANNUEL D'EQUIPEMENT DES LYCEES 2010-2013	28 188 789,27 €	28 007 219,49 €	161 569,78 €	23 482 203,36 €	4 525 016,13 €			
2011	3 ACQUISITION DE MATERIELS TECHNIQUE SCOLAIRES	8 000 000,00 €	7 203 702,57 €	755 297,43 €	6 735 923,26 €	467 779,31 €			
2011	3 PROGRAMME D'EXTENSION D'ADAPTATION ET DIAGNOSTIC DANS LES LYCEES	3 000 000,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	4 ACQUISITION D'AUTRES MATERIELS DANS LES LYCEES	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
	TOTAL	80 892 637,27 €	70 861 952,38 €	10 030 684,59 €	60 737 900,45 €	10 124 051,93 €			

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

SITUATION CUMULEE DES AP									
Année AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP			
2014	1 ACQUISITION ET MAINTENANCE DU LOGICIEL DES MARCHES PUBLICS	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
	TOTAL	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €			

DIRECTION DES ROUTES

SITUATION CUMULEE DES AP						
M/MS AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dir. no Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP
2006 1	TRVX MAINTIEN & MISE A NIVEAU SUR RN	143 000 000,00 €	141 354 941,13 €	1 646 058,87 €	138 970 238,76 €	2 384 642,37 €
2006 9	TRAVAUX SUR LA RN5	25 500 000,00 €	11 308 357,36 €	14 191 642,64 €	8 039 729,25 €	3 268 628,07 €
2006 10	TRAVAUX SUR LA RN6	3 000 000,00 €	1 047 339,30 €	1 952 660,70 €	1 018 807,99 €	28 531,31 €
2006 11	TRAVAUX SUR LA RN7	3 834 473,97 €	3 834 473,97 €	0,00 €	3 834 473,97 €	0,00 €
2006 12	TRAVAUX SUR LA RN8	3 100 000,00 €	10 029,40 €	3 089 970,60 €	10 029,40 €	0,00 €
2006 14	TRAVAUX SUR LA RN10	11 100 000,00 €	10 123 864,97 €	976 119,03 €	9 312 209,39 €	811 675,58 €
2006 15	TRAVAUX SUR LA RN11	1 000 000,00 €	133 316,67 €	3 863 683,33 €	130 933,52 €	2 323,15 €
2006 16	TRAVAUX SUR LA RN1	35 000 000,00 €	21 582 942,62 €	13 417 057,38 €	8 299 823,05 €	13 283 119,56 €
2006 17	TRAVAUX SUR LA RN2	45 000 000,00 €	19 992 830,73 €	26 007 169,27 €	14 374 149,40 €	5 618 681,33 €
2006 18	TRAVAUX SUR LA RN3	9 500 000,00 €	5 925 420,79 €	3 574 579,21 €	2 512 058,72 €	3 413 362,07 €
2006 19	TRAVAUX SUR LA RN4	7 500 000,00 €	4 366 521,38 €	3 133 478,62 €	4 230 361,00 €	136 160,38 €
2007 1	ACQUISITIONS FONCIERES TERRAIN NU	8 800 000,00 €	2 451 397,80 €	6 348 602,20 €	2 298 200,20 €	213 197,60 €
2007 1	DIVERS TRAVAUX D'INTERET REGIONAL SUR VOIRIES	56 000 000,00 €	52 758 438,29 €	3 241 561,71 €	-16 424 765,57 €	6 333 672,72 €
2008 1	ACQUISITION DE VEHICULES & DE MATERIELS ENGINS	1 150 000,00 €	1 098 935,11 €	51 064,89 €	1 095 798,09 €	3 137,02 €
2008 1	VOIRIE NATIONALE - ACQUISITIONS FONCIERES	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2008 1	ETUDES LIEES A DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT	24 000 000,00 €	16 459 335,03 €	7 540 664,97 €	10 393 536,61 €	6 065 798,42 €
2011 1	TRAVAUX D'AMELIORATION ET RENFORCEMENT SUR RN - PROGRAMME 2010-2014	72 500 000,00 €	70 198 793,10 €	2 301 206,90 €	67 036 895,55 €	3 161 899,55 €
2014 1	PARICIPATION AU SYMBOCAL DES ROUTES D. GUADELOUPE	1 200 000,00 €	0,00 €	1 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2014 2	PARICIPATION AU SYMBOCAL DES ROUTES D. GUADELOUPE	1 500 000,00 €	750 000,00 €	750 000,00 €	750 000,00 €	0,00 €
2015 1	PROJET TRAFIKERA	10 000 000,00 €	0,00 €	10 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015 2	PROJET TRAFIKERA	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015 3	TRAVAUX D'AMELIORATION ET DE RENFORCEMENT DES RN PGM 2015-2020	25 000 000,00 €	24 674 245,46 €	325 754,54 €	5 670 930,39 €	19 003 415,07 €
	TOTAL	494 684 473,97 €	335 871 203,11 €	108 613 270,86 €	324 342 958,91 €	63 728 244,20 €

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

SITUATION CUMULEE DES AP									
Mois	AP	Libelle AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP		
2007	3	ACQUISITION DE LOGICELS & APPLICATIONS	475 000,00 €	409 185,66 €	65 814,34 €	310 910,03 €	98 275,63 €		
2007	4	ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES	1 872 591,47 €	1 471 318,52 €	401 272,95 €	1 352 102,26 €	119 216,26 €		
		TOTAL	2 347 591,47 €	1 880 504,18 €	467 087,29 €	1 663 012,29 €	217 491,89 €		

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES ACHATS

		SITUATION CUMULEE DES AP						
MIH49	AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP	
2007	2	ACQUISITION DE TERRAINS	497 000,00 €	238 000,00 €	259 000,00 €	238 000,00 €	0,00 €	
		TOTAL	497 000,00 €	238 000,00 €	259 000,00 €	238 000,00 €	0,00 €	

DIRECTION DU TOURISME, DU TRANSPORT ET DU DESENCLAVEMENT NUMERIQUE

SITUATION CUMULEE DES AP						
ANNAE AP	Libellé AP	Total vote AP	Total engagés AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP
2000	1 REMISE A NIVEAU DU GOLF DE ST-FRANCOIS	2 100 000,00 €	1 455 353,69 €	644 646,31 €	1 263 150,49 €	172 203,20 €
2006	3 MODERNISATION DE L'HOTEL FORT-ROYAL	1 800 000,00 €	1 800 000,00 €	0,00 €	1 798 983,68 €	1 016,32 €
2006	5 MODERNISATION DE L'HOTEL LA TOURNAI	162 000,00 €	149 047,13 €	12 952,87 €	149 047,13 €	0,00 €
2007	1 DEVELOP OFFRE TOURISTIQUE	3 500 000,00 €	3 117 276,62 €	382 723,38 €	2 861 199,65 €	256 076,97 €
2007	1 MAINTIEN DES LIGNES REGULIERES MARITIMES	1 500 000,00 €	984 941,37 €	515 058,63 €	709 058,16 €	275 883,21 €
2007	1 SOUTIEN AUX ORGANISMES PRIMES TIC	3 142 621,19 €	2 811 198,04 €	331 423,15 €	1 984 242,65 €	846 955,39 €
2007	2 ACQUISITION D'UN MUR D'IMAGE	170 000,00 €	0,00 €	170 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2007	2 DEVELOPPEMENT DES HALTES LEGERES DE PLAISANCE	500 000,00 €	35 000,00 €	465 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €
2007	2 MODERNISATION DE L'INDUSTRIE HOTELIERE	19 000 000,00 €	13 374 223,50 €	5 625 776,50 €	9 541 233,16 €	3 832 980,34 €
2008	1 DEVELOPPEMENT DE LA FIERE CROISIERE & DE PLAISANCE	2 000 000,00 €	254 478,15 €	1 745 521,85 €	254 478,15 €	0,00 €
2011	1 DEVELOPPEMENT DES POLES TOURISTIQUES	2 000 000,00 €	7 800,00 €	1 992 200,00 €	7 800,00 €	0,00 €
2012	1 AMENAGEMENT NUMERIQUES DES ZONES BLANCHES RURALES	2 900 000,00 €	2 783 281,56 €	111 718,44 €	2 369 177,38 €	419 104,18 €
2014	1 AIDE A L'ACQUISITION DE KITS DE CONNEXION A L'ACCES SATELLITE	750 000,00 €	0,00 €	750 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2014	1 AMENAGEMENT DES PORTS	10 000 000,00 €	3 500 000,00 €	6 500 000,00 €	2 800 000,00 €	700 000,00 €
2014	2 GUADELOUPE TRES HAUT DEBIT RACCORDEMENT DES BATIMENTS PRIORITAIRES	2 600 000,00 €	0,00 €	2 600 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2014	2 AMENAGEMENT NUMERIQUE EN HAUT DEBIT	10 500 000,00 €	0,00 €	10 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	1 PROGRAMME DE PROMOTION DU CÔTÉ	5 500 000,00 €	5 500 000,00 €	0,00 €	3 300 000,00 €	2 200 000,00 €
2015	3 ADAPTER INFRASTRUCTURE AUX MUTATIONS DU TRANSPORT MARITIME INTERNATIONAL	6 500 000,00 €	0,00 €	6 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	3 INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES	12 000 000,00 €	0,00 €	12 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	4 UTILISATION DES PRODUITS ET SERVICES TIC PAR LES ENTREPRISES	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	6 SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES D'HEBERGEMENT	1 000 000,00 €	515 512,55 €	484 487,45 €	0,00 €	515 512,55 €
2015	7 SOUTIEN AUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS LES PRODUITS TOURISTIQUES	1 000 000,00 €	645 318,98 €	354 681,02 €	0,00 €	645 318,98 €
	TOTAL	59 624 621,19 €	36 938 431,59 €	52 898 189,60 €	27 073 370,45 €	9 885 061,74 €

MISSION CONTROLE DE GESTION, DE LA DEMARCHE QUALITE ET DE L'EVALUATION

AN	LIBELLE AP	SITUATION CUMULEE DES AP					
		Total voté AP	Total engagé AP	Dispo Eng. AP	Réalisé AP	Encours eng. AP	
2012	4 ASSISTANCE A MASTRISE D'OUVRAGE - PROJET MODULE GESTION ADMIN. DES SUBVENTION	93 000,00 €	84 521,50 €	8 478,50 €	84 521,50 €	0,00 €	
	TOTAL	93 000,00 €	84 521,50 €	8 478,50 €	84 521,50 €	0,00 €	

SITUATION DES AP AU 01/01/2016		2 457 537 502,43 €	1 598 041 752,09 €	869 495 750,34 €	1 089 759 400,64 €	508 282 351,45 €
--------------------------------	--	--------------------	--------------------	------------------	--------------------	------------------

**SITUATION DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS GERES EN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT(AE)**

AU

1^{er} JANVIER 2016

DIR° DES AFFAIRES EUROPEENNES ET DE LA COOPERATION - SUBV. GLOBALE

		SITUATION SIMULEE DES AE						
ANNEE	AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours ang. AE	
2008	2	SUBVENTIONS GLOBALES - FEDER COMPENSATION SURCOUT DU FONCTIONNEMENT	54 601 968,00 €	52 173 795,39 €	2 428 172,61 €	25 764 112,84 €	26 409 682,55 €	
2010	1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES FORMES DE MARGINALISAT° FASANT	9 248 677,65 €	8 261 084,95 €	987 592,70 €	6 748 677,65 €	1 512 407,30 €	
2012	1	ACTIONS POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE	2 925 299,69 €	2 089 118,77 €	836 180,92 €	1 010 664,09 €	1 078 454,68 €	
		TOTAL	66 775 945,34 €	62 523 999,11 €	4 251 945,23 €	33 523 454,58 €	29 000 544,53 €	

DIRECTION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION ARTISTIQUE

SITUATION CUMULEE DES AE									
Mois	AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE		
2000	2	POLE REGIONAL DES ARTS & DU SPECTACLE	445 900,00 €	445 900,00 €	0,00 €	373 900,00 €	72 000,00 €		
2000	3	CREATION DE FESTIVALS REGIONAUX	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
2000	4	AIDE A LA PRODUCTION & LA CREATION ARTISTIQUE	200 000,00 €	199 471,00 €	529,00 €	188 582,55 €	10 833,45 €		
2000	5	EVENEMENTS CULTURELS D'INTERET REGIONAL	800 000,00 €	788 734,85 €	11 265,15 €	673 932,80 €	114 802,05 €		
2000	6	PROMOTION DU CARNAVAL	200 000,00 €	93 000,00 €	107 000,00 €	93 000,00 €	0,00 €		
2000	7	SOUTIEN AUX STRUCTURES DE DIFFUSION CULTURELLE	700 000,00 €	675 000,00 €	25 000,00 €	650 000,00 €	25 000,00 €		
2000	8	FESTIVAL REGIONAL DES MUSIQUES CARIBEENNES	3 000 000,00 €	1 962 577,55 €	1 037 422,47 €	1 708 080,92 €	256 496,61 €		
2000	9	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE CULTUREL	1 044 000,00 €	1 001 905,80 €	42 094,20 €	943 196,63 €	58 709,17 €		
2012	1	DEVELOPPEMENT DES SECTEURS DE LA MODE CARIBEENNE - PROJET 'BUZZ CARIBEEN'	1 100 000,00 €	799 755,64 €	300 244,36 €	679 070,34 €	220 745,30 €		
2012	2	DIVERSES ACTIONS AU PROFIT DU MEMORIAL ACTE	2 396 000,00 €	408 686,15 €	1 987 313,85 €	346 835,81 €	61 850,34 €		
2012	2	SOUTIEN AU COMITE HENRI SIDAMPAROM	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	128 000,00 €	72 000,00 €		
2014	1	MANIFESTATIONS POUR LE MEMORIAL ACTE	3 000 000,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
2014	2	MEMORIAL ACTE - CONCEPTION ET COORDINATION DE L'OUVERTURE	9 183 716,53 €	9 134 418,91 €	49 297,62 €	7 059 801,55 €	2 074 617,36 €		
		TOTAL	22 769 616,53 €	15 709 449,88 €	7 050 166,85 €	12 742 340,60 €	2 967 109,28 €		

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SITUATION CUMULEE DES AE									
MAR/AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE			
2009	1 SOUTIEN AUX SPORTS ET AUX EVENEMENTS SPORTIFS	2 245 000,00 €	1 255 800,00 €	989 200,00 €	811 000,00 €	444 800,00 €			
2013	1 PLAN DE DEVELOPPEMENT DU NAUTISME	2 000 000,00 €	1 739 576,00 €	260 424,00 €	1 408 376,00 €	331 200,00 €			
2014	2 ORGANISATION DE LA ROUTE DU RHUM 2014	5 000 000,00 €	959 298,90 €	4 040 701,10 €	679 435,03 €	279 863,87 €			
2015	2 INITIATIVES EMPLOI JEUNES (PART FSE)	2 200 000,00 €	0,00 €	2 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	3 INITIATIVES EMPLOI JEUNES	1 435 000,00 €	0,00 €	1 435 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
	TOTAL	12 880 000,00 €	3 954 674,90 €	8 925 325,10 €	2 898 811,03 €	1 055 863,87 €			

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SITUATION CUMULEE DES AE									
Année / AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE			
2007	1 ACTIONS PARTENARIALES AVEC LE C.A.U.E	1 000 000,00 €	850 000,00 €	150 000,00 €	850 000,00 €	0,00 €			
2012	1 ASSOCIATION DES MAIRES	305 000,00 €	305 000,00 €	0,00 €	239 000,00 €	66 000,00 €			
2013	1 CONTRATS URBAIN DE COHESION SOCIALE	2 055 773,00 €	1 593 585,98 €	462 187,02 €	544 947,48 €	1 048 638,50 €			
2013	1 ETUDES SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	800 000,00 €	241 756,94 €	558 243,06 €	181 631,99 €	60 124,95 €			
2014	2 LES PRESTATIONS POUR LE SAR	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2014	3 PLAN DE COMMUNICATION DES PARCOURS SPORTIFS DE SANTE SECURISES	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
	TOTAL	4 310 773,00 €	2 990 342,92 €	1 320 430,08 €	1 615 579,47 €	1 174 763,45 €			

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA SOLIDARITE

SITUATION CUMULEE DES AE									
Milieu AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE			
20041	2 AIL - D'URGENCE DANS LE DOMAINE DE L'HABITAT	256 000,00 €	256 000,00 €	0,00 €	256 000,00 €	0,00 €			
20048	3 PREVENTION & EDUCATION EN MATIERE DE SANTE GR5	800 000,00 €	523 232,00 €	276 768,00 €	394 742,40 €	128 485,80 €			
20091	4 AIDES AUX ORGANISMES DIVERS D'INTERET REGIONAL	35 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €			
2011	3 OPERATEURS ARSAH	600 000,00 €	235 000,00 €	365 000,00 €	0,00 €	235 000,00 €			
2013	2 ORGANISMES SOCIAUX ET SOLIDAIRES	500 000,00 €	235 000,00 €	265 000,00 €	146 523,18 €	88 476,82 €			
2013	2 PRESTATIONS D'AID. DE CONTROLE & D'HONORAIRES DES TRAVAUX ARSAH	3 200 000,00 €	2 273 556,00 €	926 344,00 €	1 576 336,00 €	697 320,00 €			
20161	1 PLAN DE LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE - PARTENARIAT AVEC L'ETAT	1 200 000,00 €	300 000,00 €	900 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €			
	TOTAL	6 591 000,00 €	3 857 888,00 €	2 733 112,00 €	2 400 601,59 €	1 449 286,42 €			

DIRECTION DE LA STRATEGIE ET DES INTERVENTIONS ECONOMIQUES

SITUATION CUMULEE DES AE									
MHSA AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE			
2004 4	SOUTIEN AUX CCI & LA CHAMBRE DES METIERS	1 458 919,50 €	1 446 959,50 €	11 960,00 €	1 446 959,50 €	0,00 €			
2011 1	FONCTIONNEMENT DE L'ARDEG	15 700 000,00 €	10 178 222,10 €	5 521 777,90 €	9 654 653,52 €	523 568,58 €			
2011 1	SOUTIEN AUX CCI ET LA CHAMBRE DES METIERS	4 038 000,00 €	3 573 122,00 €	464 878,00 €	3 177 500,00 €	395 622,00 €			
2011 4	MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE REGIONALE POUR L'INNOVATION	1 400 000,00 €	367 389,99 €	1 032 610,01 €	262 215,60 €	105 174,39 €			
2013 1	BOURSES POST-DOCTORALES AUX ORGANISMES PRIMES	600 000,00 €	259 960,00 €	340 040,00 €	141 192,23 €	118 767,77 €			
2015 1	CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE	350 000,00 €	13 000,00 €	347 000,00 €	0,00 €	13 000,00 €			
	TOTAL	23 558 919,50 €	15 838 653,59 €	7 718 285,91 €	14 682 520,85 €	1 156 132,74 €			

DIRECTION DE L'EDUCATION ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SITUATION CUMULEE DES AE									
MIH46	API	Liberte AE	Total vote AE	Total engage AE	Dispo Eng. AE	F.ails AE	Encours eng. AE		
2009	4	BOURSES REGIONALES DOCTORALES ET POST-DOCTORALES	3 036 443,01 €	3 036 443,01 €	0,00 €	2 688 262,88 €	348 180,13 €		
2010	1	BOURSES REGIONALES DOCTORALES 2010-2013	984 855,50 €	981 355,50 €	3 500,00 €	799 243,93 €	182 111,57 €		
2012	3	DISPOSITIFS D'AIDES AUX ETUDIANTS	6 328 972,85 €	6 328 972,85 €	0,00 €	5 630 113,59 €	698 859,26 €		
2014	1	BOURSES SOCIALES 2014-2015	700 000,00 €	480 866,00 €	219 134,00 €	484 110,00 €	16 756,00 €		
2014	1	CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS 2014-2017 REGION JAG	500 000,00 €	383 967,00 €	116 033,00 €	0,00 €	383 967,00 €		
2014	2	BOURSES SANITAIRES 2014-2015	920 000,00 €	685 130,00 €	234 870,00 €	685 130,00 €	0,00 €		
2014	5	AIDES AUX ETUDIANTS 2014-2015	2 700 000,00 €	1 856 840,00 €	843 160,00 €	1 783 940,00 €	72 900,00 €		
2014	14	BOURSES REGIONALES DOCTORALES 2011-2017	600 000,00 €	322 707,00 €	277 293,00 €	31 758,06 €	290 948,94 €		
2015	1	BOURSES SANITAIRES 2015-2016	920 000,00 €	393 771,00 €	526 229,00 €	0,00 €	393 771,00 €		
2015	1	FONCTIONNEMENT DES LYCEES PUBLICS 2015-2016	7 500 000,00 €	7 350 411,00 €	149 589,00 €	102 990,40 €	7 247 420,60 €		
2015	2	BOURSES SOCIALES 2015-2016	700 000,00 €	326 664,00 €	373 336,00 €	0,00 €	326 664,00 €		
2015	2	FONCTIONNEMENT DES LYCEES PRIVES 2015-2016	1 700 000,00 €	1 396 530,00 €	303 070,00 €	0,00 €	1 396 530,00 €		
2015	3	AIDES AUX ETUDIANTS 2015-2016	2 700 000,00 €	2 000 148,12 €	699 851,88 €	2 500,00 €	1 997 648,12 €		
		TOTAL	29 290 271,35 €	25 544 205,48 €	3 746 065,88 €	12 138 043,86 €	13 356 156,62 €		

DIRECTION DE L'EMPLOI L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SITUATION CUMULEE DES AE						
Année AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE
2008	PROGRAMME DE FORMATION DE L'AFPA	6 980 958,86 €	6 980 958,86 €	0,00 €	6 980 958,86 €	0,00 €
2008	PROGRAMME DE FORMATION	21 284 151,95 €	21 284 151,95 €	0,00 €	21 284 151,95 €	0,00 €
2008	MARCHE INDEMNISATION STAGAIRES	16 412 008,04 €	16 412 008,04 €	0,00 €	16 412 008,04 €	0,00 €
2008	PROGRAMME DE FORMATION TBI OMANITE	1 358 839,70 €	1 358 839,70 €	0,00 €	1 358 839,70 €	0,00 €
2008	PROGRAMME FORMATION PROFESSIONNALISANTE	991 789,73 €	991 789,73 €	0,00 €	991 789,73 €	0,00 €
2008	PROGRAMME DE FORMATION QUALIFIANT	4 061 482,60 €	3 976 638,60 €	84 844,00 €	3 532 839,74 €	443 798,86 €
2008	DEVELOPPEMENT DES ILES	835 483,98 €	835 483,98 €	0,00 €	740 039,37 €	95 454,62 €
2008	IEDULES DE FORMATION SANITAIRE	857 858,00 €	857 858,00 €	0,00 €	857 858,00 €	0,00 €
2007	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI	8 387 582,79 €	8 387 582,79 €	0,00 €	8 387 582,79 €	0,00 €
2007	FORMATION PROFESSIONNELLE	7 941 455,73 €	7 941 455,73 €	0,00 €	6 932 742,20 €	1 008 713,53 €
2007	FORMATION PROFESSIONNELLE SUPERIEURE	2 634 428,55 €	2 634 428,55 €	0,00 €	2 634 428,55 €	0,00 €
2007	INDENMITES FORNITAIRES AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS	4 311 289,72 €	4 311 289,72 €	0,00 €	4 311 289,72 €	0,00 €
2007	AIDE FORMATION MOBILITE & CHECKE QUALIF.	7 318 917,30 €	7 272 806,03 €	46 111,27 €	5 500 316,53 €	1 772 489,50 €
2007	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	891 101,00 €	891 101,00 €	0,00 €	788 690,00 €	102 411,00 €
2007	CONTRIBUTIONS AU CFA DE LA FDMR	514 412,87 €	514 412,87 €	0,00 €	514 412,87 €	0,00 €
2007	CONTRIBUTIONS AU CFA DE LA C.C.I.	2 151 713,23 €	2 151 713,23 €	0,00 €	2 151 713,23 €	0,00 €
2008	ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES - CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION	3 463 100,00 €	3 385 750,00 €	77 350,00 €	2 619 200,00 €	766 550,00 €
2008	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'ECOLE DE LA ZONE CHANGÉ	1 800 000,00 €	1 800 000,00 €	0,00 €	1 800 000,00 €	0,00 €
2008	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE LA CITE DES MENIERS	354 850,00 €	258 100,00 €	98 750,00 €	258 100,00 €	0,00 €
2008	MAISON REGIONALE DE LA FORMATION (CARR-ORST)	293 682,29 €	293 682,29 €	0,00 €	283 682,29 €	0,00 €
2008	ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES ACP PRIVES	275 147,99 €	275 147,99 €	0,00 €	275 147,99 €	0,00 €
2008	ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES ACP PUBLIQUES	74 700,00 €	74 700,00 €	0,00 €	74 700,00 €	0,00 €
2008	VALORISATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE	310 459,57 €	265 459,57 €	45 000,00 €	257 267,53 €	8 172,04 €
2008	DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE	709 120,09 €	709 120,09 €	0,00 €	709 120,09 €	0,00 €
2008	APPUI AU PLAN DE FORMATION DES SALAIRES - MESEMIERE AGRICOLE	109 925,00 €	109 925,00 €	0,00 €	109 925,00 €	0,00 €
2008	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE	6 316 133,97 €	6 316 133,97 €	0,00 €	6 279 040,98 €	37 092,99 €
2008	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION SOCIALE	2 096 189,45 €	2 096 189,45 €	0,00 €	2 086 189,45 €	0,00 €
2008	PARTICIPATION AUX PROJETS DE FORMATION PROFESSIONNELLE	1 015 587,62 €	1 015 587,62 €	0,00 €	987 040,72 €	18 546,90 €
2008	CONVENTION A.T. - REGION GUYANE	500 000,00 €	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €
2008	ATELIER PEDAGOGIQUES PERSONNALISES	318 532,00 €	318 532,00 €	0,00 €	278 353,80 €	40 178,20 €
2008	CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE	1 860 000,00 €	1 860 000,00 €	0,00 €	1 480 000,00 €	380 000,00 €
2008	DISPOSITIF DE FORMATION POUR LES CONTRATS AIDES	291 053,90 €	291 053,90 €	0,00 €	291 053,90 €	0,00 €
2008	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2008	6 926 972,21 €	6 926 972,21 €	0,00 €	5 489 148,59 €	1 437 823,62 €
2008	INDENMITES COMPLEMENTAIRES FORNITAIRES AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS	1 076 347,74 €	1 050 145,13 €	26 202,61 €	1 039 480,39 €	10 664,97 €
2008	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'ECOLE DE LA ZONE CHANGÉ	2 011 142,22 €	2 011 142,22 €	0,00 €	2 011 142,22 €	0,00 €
2008	INDENMITES COMPLEMENTAIRES FORNITAIRES AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €	0,00 €	2 800 000,00 €	0,00 €
2008	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'ECOLE DE LA ZONE CHANGÉ	2 421 405,23 €	2 421 405,23 €	0,00 €	2 421 405,23 €	0,00 €
2008	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI - CONTRATS AIDES	1 079 103,21 €	1 079 103,21 €	0,00 €	1 069 103,21 €	10 000,00 €
2008	PROGRAMME RES. DE FORMATION AU CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE	4 100 000,00 €	4 100 000,00 €	0,00 €	2 400 000,00 €	1 700 000,00 €
2008	CONVENTION A.T. - REGION CHARENTAIS	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	0,00 €	1 200 000,00 €	0,00 €
2008	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE SUPERIEURE	442 580,11 €	442 580,11 €	0,00 €	442 580,11 €	0,00 €
2008	FORMATION PROFESSIONNELLE ENSEIGNES RENOUVELABLES - ENVIRONNEMENT	356 939,35 €	324 981,35 €	32 058,00 €	197 233,43 €	127 627,92 €
2008	INDENMITES COMPLEMENTAIRES FORNITAIRES AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS	720,00 €	720,00 €	0,00 €	720,00 €	0,00 €
2008	MARCHE INDEMNISATION STAGAIRES	4 400 000,00 €	4 400 000,00 €	0,00 €	4 400 000,00 €	0,00 €
2008	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE	5 859 288,75 €	5 859 288,75 €	0,00 €	4 988 365,61 €	869 923,14 €
2008	PROGRAMME REGIONAL D'APPRENTISSAGE 2008	3 874 766,49 €	3 874 766,49 €	0,00 €	3 874 766,49 €	0,00 €
2008	CONTRIBUTIONS AU CFA DE LA F.C.I.	1 845 897,80 €	1 845 897,80 €	0,00 €	1 845 897,80 €	0,00 €
2009	CONTRIBUTIONS AU CFA DE LA F.C.I.	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €	0,00 €	2 800 000,00 €	0,00 €
2009	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'ECOLE DE LA ZONE CHANGÉ 2011	1 020 000,00 €	354 300,00 €	665 700,00 €	347 501,46 €	678 54 €
2009	DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE	3 000 000,00 €	2 998 737,98 €	1 262,02 €	2 998 737,98 €	0,00 €
2009	INDENMITES COMPLEMENTAIRES FORNITAIRES AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS	3 828 000,00 €	3 828 000,00 €	0,00 €	1 427 031,15 €	2 400 968,85 €
2009	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI (TREPAIN 2011)	9 000 000,00 €	8 948 687,02 €	51 138,98 €	6 416 349,16 €	2 532 517,86 €

2011	4	DEVELOPPEMENT DES ILES 2011	960 000,00 €	0,00 €	960 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2011	4	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI - CHANTIER INSERTION	6 500 000,00 €	8 471 853,67 €	28 148,33 €	5 238 035,75 €	1 235 817,92 €	0,00 €	0,00 €
2011	4	ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES AGRICOLES	585 181,29 €	585 181,29 €	0,00 €	585 181,29 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2011	5	PARTICIPATION A L'OLYMPIADE DES METIERS	201 909,86 €	201 909,86 €	0,00 €	201 909,86 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2011	8	CONVENTION LADOM - REGION GUADALUPE	1 108 500,00 €	1 108 500,00 €	0,00 €	1 108 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2011	8	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION DU CRFP 2011	7 000 000,00 €	7 000 000,00 €	0,00 €	3 630 040,89 €	3 369 919,01 €	0,00 €	0,00 €
2011	8	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2011	4 495 112,22 €	4 495 112,22 €	0,00 €	3 970 700,83 €	524 411,39 €	0,00 €	0,00 €
2011	8	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE SUPERIEURE 2011	1 089 890,87 €	1 089 890,87 €	0,00 €	1 089 890,87 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2011	8	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2011	6 000 000,00 €	6 000 000,00 €	0,00 €	6 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2011	10	MARCHE INDEMNISATION DES STAGIAIRES 2011	298 000,00 €	209 000,00 €	27 000,00 €	177 400,00 €	31 600,00 €	0,00 €	0,00 €
2011	11	VALORISATION DES ACQUIS EXPERIENCE	2 814 521,27 €	2 825 144,51 €	289 376,16 €	2 418 553,26 €	136 530,89 €	0,00 €	0,00 €
2011	12	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION DES DETENUS	3 200 000,00 €	0,00 €	3 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2011	18	DISPOSITIF CHECKE QUALIFICATION	7 500 000,00 €	7 459 599,17 €	340 430,83 €	5 637 589,25 €	1 821 979,92 €	0,00 €	0,00 €
2011	17	ANDES INDIVIDUELLES A LA FORMATION, A LA MOBILITE ET CHECKE QUALIFICATION	290 000,00 €	289 058,00 €	942,00 €	203 241,04 €	85 816,96 €	0,00 €	0,00 €
2011	18	PROGRAMME DE FORMATION SOCIALE 2011	1 515 545,78 €	1 515 545,78 €	0,00 €	1 055 112,58 €	460 433,22 €	0,00 €	0,00 €
2011	18	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE 2011	9 687 402,67 €	7 757 874,45 €	1 929 528,21 €	7 749 874,45 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2012	1	ETABLISSEMENT PUBLIC DE FORMATION PROFESSIONNELLE	1 500 000,00 €	1 480 000,00 €	20 000,00 €	544 000,00 €	936 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2012	1	INDEMNITES COMPENSATRICES FONDATEURES AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS 2012	1 712 251,91 €	1 712 251,91 €	0,00 €	1 312 358,89 €	399 893,02 €	0,00 €	0,00 €
2012	1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE LA SEME CHANCE 2012	9 600 000,00 €	7 200 000,00 €	2 400 000,00 €	5 449 000,00 €	1 780 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2012	2	DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE - COM 2011 - 2015	6 315 000,00 €	2 453 871,17 €	3 861 128,83 €	1 832 424,89 €	501 446,28 €	0,00 €	0,00 €
2012	2	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI TRENTEIN 2012	6 000 000,00 €	3 652 000,00 €	2 448 000,00 €	1 322 636,85 €	2 229 163,15 €	0,00 €	0,00 €
2012	3	DEVELOPPEMENT DE LA LISIANCE	3 661 681,91 €	2 451 705,41 €	1 209 976,50 €	1 787 410,70 €	854 294,71 €	0,00 €	0,00 €
2012	4	PROGRAMME REGIONAL D'APPRENTISSAGE 2012	9 000 000,00 €	6 974 137,28 €	2 025 862,72 €	7 799 632,88 €	1 174 504,40 €	0,00 €	0,00 €
2012	5	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION DU CRFP 2012	6 500 000,00 €	6 500 000,00 €	0,00 €	4 920 000,00 €	1 580 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2012	5	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE SUPERIEURE 2012	97 380,80 €	97 380,80 €	0,00 €	97 380,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2012	6	MARCHE D'INDEMNISATION DES STAGIAIRES 2012	8 000 000,00 €	7 969 164,15 €	30 835,85 €	7 069 164,15 €	930 835,85 €	0,00 €	0,00 €
2012	6	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION SOCIALE 2012	809 570,30 €	731 893,94 €	77 676,36 €	731 893,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2012	8	ANDES A LA MOBILITE NATIONALE ET INTERNATIONALE	1 229 986,42 €	1 229 986,42 €	0,00 €	1 229 986,42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2012	10	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2012	1 489 797,01 €	1 210 664,66 €	279 132,35 €	1 057 672,59 €	122 992,97 €	0,00 €	0,00 €
2012	11	PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'ILETRISME	2 500 000,00 €	310 000,00 €	2 190 000,00 €	78 000,00 €	232 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	1	FRAIS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT DES STAGIAIRES	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	1	OLYMPIADE DES METIERS 2012 - 2014	600 000,00 €	300 554,62 €	299 445,38 €	200 000,00 €	100 554,62 €	0,00 €	0,00 €
2013	2	DEVELOPPEMENT DES ILES 2012 - 2014	2 500 000,00 €	1 298 177,54 €	1 201 822,46 €	681 707,08 €	616 470,46 €	0,00 €	0,00 €
2013	2	PROGRAMME D'ACTION DE LA MISSION LOCALE 2013	365 600,00 €	365 600,00 €	0,00 €	365 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	2	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE SEME CHANCE	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €	0,00 €	2 800 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	3	CONVENTION LADOM - REGION GPE 2013	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	0,00 €	2 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	3	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION DU CRFP 2013	8 000 000,00 €	8 000 000,00 €	0,00 €	4 878 707,20 €	3 121 292,80 €	0,00 €	0,00 €
2013	4	INDEMNITES COMPENSATRICES FONDATEUR AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS 2013	8 000 000,00 €	7 957 295,87 €	42 704,13 €	6 656 960,62 €	1 300 275,25 €	0,00 €	0,00 €
2013	3	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI CHANTIER D'INSERTION	10 000 000,00 €	9 547 552,83 €	452 447,17 €	4 368 916,51 €	5 178 636,12 €	0,00 €	0,00 €
2013	3	PROGRAMME REG. DE FORMATION PROFESSIONNELLE SUPERIEURE 2013	2 443 009,78 €	2 443 009,78 €	0,00 €	2 348 954,28 €	96 055,50 €	0,00 €	0,00 €
2013	5	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI - CONTRATS AIDES 2013	2 000 000,00 €	1 785 816,08 €	214 183,92 €	1 159 469,03 €	586 347,05 €	0,00 €	0,00 €
2013	6	MARCHE D'INDEMNISATION DES STAGIAIRES 2013	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	6	ANDES INDIVIDUELLES A LA FORMATION - CONTRATS AIDES	4 993 423,60 €	4 993 423,60 €	0,00 €	4 993 423,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	7	ANDES INDIVIDUELLES A LA FORMATION - CONTRATS AIDES	3 000 000,00 €	663 375,00 €	2 336 625,00 €	202 770,00 €	460 505,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	7	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI TRENTEIN 2013	648 000,00 €	648 000,00 €	0,00 €	198 713,00 €	449 287,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	8	APPEL AU PLAN DE FORMATION DES SALAIRES	19 200 000,00 €	13 910 377,00 €	5 289 623,00 €	3 526 650,40 €	10 383 726,60 €	0,00 €	0,00 €
2013	8	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI - EMPLOI TRENTEIN 2013	2 000 000,00 €	148 000,00 €	1 852 000,00 €	0,00 €	148 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	11	PROGRAMME REGIONAL D'APPRENTISSAGE 2013	13 000 000,00 €	12 977 881,90 €	22 118,10 €	10 468 364,87 €	2 109 517,03 €	0,00 €	0,00 €
2013	12	PROGRAMME REGIONAL FORMATION SANITAIRE 2013	7 000 000,00 €	5 771 801,72 €	1 228 198,28 €	5 191 457,83 €	580 343,89 €	0,00 €	0,00 €
2013	13	PROGRAMME REGIONAL FORMATION SOCIALE 2013	2 500 000,00 €	2 489 841,45 €	10 158,55 €	2 074 337,72 €	415 903,73 €	0,00 €	0,00 €
2014	1	PROGRAMME D'ACTION DE LA MISSION LOCALE 2014	8 000 000,00 €	8 000 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2014	1	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION DU CRFP 2014	10 300 000,00 €	5 305 635,70 €	6 074 340,20 €	6 074 340,20 €	1 925 659,80 €	0,00 €	0,00 €
2014	2	ACCOMPAGNEMENT EMPLOI CHANTIER INSERTION 2014	6 000 000,00 €	4 994 464,30 €	3 324 900,58 €	3 324 900,58 €	1 669 563,72 €	0,00 €	0,00 €
2014	3	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI - EMPLOI TRENTEIN 2014	8 000 000,00 €	872 303,55 €	5 127 696,05 €	222 696,99 €	649 616,96 €	0,00 €	0,00 €
2014	3	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI - EMPLOI TRENTEIN 2014	6 000 000,00 €	2 804 000,00 €	5 396 000,00 €	167 701,42 €	2 436 298,58 €	0,00 €	0,00 €
2014	3	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE SUPERIEURE 2014	1 500 000,00 €	42 577,00 €	1 457 423,00 €	42 577,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2014	4	CONVENTION LADOM - REGION GPE 2014	3 000 000,00 €	2 500 000,00 €	500 000,00 €	2 010 000,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2014	4	MARCHE D'INDEMNISATION DES STAGIAIRES 2014	6 000 000,00 €	5 966 733,74 €	3 276,26 €	5 966 733,74 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2014	5	DISPOSITIF CHECKE QUALIFICATION	6 000 000,00 €	0,00 €	6 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

2014	5	INDÉMNITÉS COMPENSATRICES FORCÉTAIRE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS	13 000 000,00 €	55 918,21 €	12 944 081,79 €	47 623,75 €	8 294,46 €
2014	6	DEVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE	4 500 000,00 €	613 379,00 €	3 886 621,00 €	377 743,20 €	235 635,80 €
2014	7	PROGRAMME REGIONAL D'APPRENTISSAGE 2014	14 000 000,00 €	11 802 209,23 €	2 197 790,77 €	8 932 057,01 €	2 870 152,22 €
2014	8	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE 2014	8 000 000,00 €	4 797 162,00 €	3 202 838,00 €	0,00 €	4 797 162,00 €
2014	9	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION SOCIALE 2014	2 786 000,00 €	770 084,43 €	2 015 915,57 €	0,00 €	770 084,43 €
2014	10	IDES INDIVIDUELLES A LA FORMATION A LA MOBILITE & CHEQUE QUALIFICATION	6 000 000,00 €	4 251 062,86 €	1 748 937,14 €	1 315 939,13 €	2 935 123,73 €
2014	11	ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL 2014	210 000,00 €	210 000,00 €	0,00 €	140 000,00 €	70 000,00 €
2014	12	VALORISATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE	201 000,00 €	159 472,00 €	41 528,00 €	64 972,00 €	94 500,00 €
2014	13	PARTICIPATION AUX PROJETS DE FORMATION PROFESSIONNELLE	4 000 000,00 €	2 331 719,78 €	1 668 280,22 €	1 193 375,82 €	1 192 343,96 €
2014	14	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES MARCHES DU CIBC 2014	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2014	15	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES MARCHES DU CIBC 2014	600 000,00 €	5 859,00 €	594 141,00 €	5 859,00 €	0,00 €
2014	16	CONTROLE ET CERTIFICATION DES ACTIONS DE FORMATION	11 000 000,00 €	5 000 000,00 €	6 000 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €
2014	18	GUADELOUPE FORMATION REMUNERATION DES STAGIAIRES	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	1	ASSISTANCE TECHNIQUE PO.FSE	1 100 000,00 €	350 000,00 €	750 000,00 €	0,00 €	350 000,00 €
2015	2	PROGRAMME D'ACTION DE LA MISSION LOCALE 2015	10 000 000,00 €	10 000 000,00 €	0,00 €	4 280 460,66 €	5 719 539,34 €
2015	3	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION DU CREP 2013	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €	500 000,00 €
2015	3	CONVENTION LADOM - REGION GRE 2015	400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €
2015	4	PROGRAMME DE FORMATION - CIGAREL	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	4	ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES - CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION	2 000 000,00 €	863 364,00 €	1 136 636,00 €	0,00 €	863 364,00 €
2015	4	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2015	1 500 000,00 €	0,00 €	1 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	5	POLE D'INSERTION DES PERSONNES PLACÉES SOUS MAINS DE LA JUSTICE	8 000 000,00 €	3 332 517,38 €	4 667 482,62 €	585 213,16 €	2 747 304,22 €
2015	5	PROGRAMME REG DE FORMATION PROF 2015 (PO 2014-2020)	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	5	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE SUPERIEURE 2015	7 000 000,00 €	5 100 000,00 €	1 900 000,00 €	0,00 €	5 100 000,00 €
2015	6	GROUPEMENT D'ACTIVITE PUBLIQUES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	1 500 000,00 €	629 402,01 €	870 597,99 €	0,00 €	629 402,01 €
2015	6	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROF SUP 2015 (PO2014-2020)	70 000,00 €	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	7	FORMATION ARTISTIQUE 2015	13 000 000,00 €	9 729 136,57 €	3 270 861,03 €	4 111 608,31 €	5 617 530,66 €
2015	7	PROGRAMME REGIONAL D'APPRENTISSAGE 2015 (PO 2014-2020)	150 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	8	FORMATION DES EMPLOIS TREMPLES	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	9	AIDES INDIVIDUELLES A LA FORMATION - BILAN DE COMPETENCES	1 800 000,00 €	0,00 €	1 800 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	10	PROGRAMME DE COMPETENCES CLES	210 000,00 €	0,00 €	210 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	11	ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL PRIVES 2015	10 000 000,00 €	0,00 €	10 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	12	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE 2015	3 500 000,00 €	1 170 343,16 €	2 329 656,84 €	0,00 €	1 170 343,16 €
2015	13	PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION SOCIALE 2015	13 000 000,00 €	11 524 003,75 €	1 475 996,25 €	645 791,94 €	10 878 211,81 €
2015	14	PROGRAMME REGIONAL D'APPRENTISSAGE 2015	562 651 888,54 €	435 194 523,50 €	127 457 365,04 €	322 602 238,31 €	112 592 285,19 €
TOTAL							

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

SITUATION CUMULEE DES AE							
ANNEE	LIBELLE AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE	
2006	101 ACHÈ D'ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS	11 200 000,00 €	9 728 577,20 €	1 471 422,80 €	8 857 796,67 €	870 780,53 €	
2007	1 APPEL A PROJET	5 017 787,68 €	5 017 787,68 €	0,00 €	4 148 699,74 €	869 087,94 €	
2007	2 CONVENTION AVEC LES VETERINAIRES POUR LES CHIENS ERRANTS	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	907 131,38 €	92 868,62 €	
2007	4 ATLAS REGIONAL DES PAYSAGES	300 000,00 €	295 299,38 €	4 700,62 €	247 543,33 €	47 756,05 €	
2007	11 GARAGE DES RAVINES ET DES CANAUX	19 000 000,00 €	13 347 016,39 €	5 652 983,61 €	6 866 399,13 €	6 480 617,26 €	
2009	5 APPEL A PROJET MON ARCHIPEL MON ENVIRONNEMENT	895 095,20 €	858 600,41 €	36 94,79 €	492 931,68 €	365 668,73 €	
2009	5 PLAN DE COMMUNICATION SUR DIFFERENTS THEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES	1 636 089,86 €	1 412 710,17 €	223 379,69 €	1 015 404,41 €	397 305,76 €	
2009	6 PLAN DE COMMUNICATION SUR DIFFERENTS THEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	
2009	7 ISL TIEN AUX DEMARCHES TERRITORIALES DE DEVELOPPEMENT DURABLE	2 860 000,00 €	2 805 064,34 €	54 935,66 €	2 154 247,73 €	650 816,61 €	
2009	8 PARTICIPATION REGIONALE AU PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE	1 175 590,23 €	953 515,85 €	222 074,38 €	858 626,27 €	94 889,58 €	
2009	8 PARTICIPATION D'INTERETS POUR LES INVESTISSEMENTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE	320 000,00 €	267 474,39 €	52 525,61 €	205 943,04 €	61 531,35 €	
2012	2 FRANS D'ACTE ET DE CONTENIEUX	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
2014	1 ACTIONS DE PREVENTION DES RISQUES MAJEURS	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
2014	2 APPEL A PROJET	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
2014	2 DISPOSITIF D'AIDE AU SYSTEME DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE	3 000 000,00 €	113 676,91 €	2 886 323,09 €	0,00 €	113 676,94 €	
2015	2 MARCHÉ D'ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
2015	12 BORNIFICATION D'INTERETS POUR LES INVESTISSEMENTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE	1 900 000,00 €	0,00 €	1 900 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
2015	13 PARTICIPATION AU PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE	1 900 000,00 €	0,00 €	1 900 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL	50 234 562,97 €	35 829 722,75 €	14 404 840,22 €	25 754 723,38 €	10 074 959,37 €	

DIRECTION DES AFFAIRES EUROPEENNES ET DE LA CELLULE PARTENARIALE

SITUATION CUMULEE DES AE							
Année	AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE
2006	4	RECETOVA	1 081 948,58 €	1 081 948,58 €	0,00 €	887 726,79 €	214 221,79 €
2006	1	CONGRES DES ECRIVAINS DE LA CARABE	200 405,78 €	200 405,78 €	0,00 €	171 607,77 €	28 898,01 €
2006	1	CONVENTIONS POUR LA COOPERATION REGIONALE	1 031 000,00 €	372 862,00 €	678 138,00 €	287 059,10 €	75 762,90 €
2006	3	PRESTATION DE SERVICES POUR LE PROGRAMME INTERREG 4C	9 950,00 €	9 950,00 €	0,00 €	9 950,00 €	0,00 €
2006	1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME INTERREG VOLET TRANSNATIONAL	252 735,00 €	252 735,00 €	0,00 €	7 920,00 €	244 815,00 €
2006	1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME INTERREG VOLET TRANSNATIONAL	252 735,00 €	252 735,00 €	0,00 €	7 920,00 €	244 815,00 €
2006	2	AXE 1 - FAVORISER LA CROISSANCE & L'EMPLOI PAR L'INNOVATION & L'ECONOMIE	12 500 000,00 €	12 308 469,69 €	191 530,31 €	4 574 116,26 €	7 794 353,43 €
2006	2	PROGRAMME COOPERATION INTERREG - VOLET TRANSPORTALIER	80 000,00 €	49 082,49 €	30 917,51 €	0,00 €	49 082,49 €
2006	4	AXE 2 - VALORISER & PROTEGER LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL	17 000 000,00 €	13 933 174,71 €	3 066 825,29 €	11 365 339,57 €	2 567 835,14 €
2006	6	AXE 3 - DEVELOPPER LES SERVICES COMMUNS & LES SYNERGIES ENTRE INTITUTIONS	15 000 000,00 €	14 032 603,98 €	967 396,02 €	10 485 417,29 €	3 537 182,61 €
2006	6	AXE 4 - ASSISTANCE TECHNIQUE A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	1 527 148,83 €	1 527 148,83 €	0,00 €	178 659,58 €	1 348 289,05 €
2012	3	PROGRAMME DE BOURSES MASTERS & DOCTORATS POUR ETUDIANTS DOMINICAINS	120 000,00 €	65 000,00 €	55 000,00 €	51 560,00 €	13 650,00 €
2012	3	MISSION RESEAU DIPLOMATIQUE FRANCAIS POUR 5 GUAYLOUPEENS	1 000 000,00 €	330 000,00 €	670 000,00 €	330 000,00 €	0,00 €
2012	6	MISSION VAE A TRINIDAD & TOBAGO	90 000,00 €	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2012	6	SUBVENTION TRIENNALE DE FONCTIONNEMENT DE LYFC	1 350 000,00 €	1 200 000,00 €	150 000,00 €	1 140 000,00 €	60 000,00 €
2012	6	MISSION AT CONCEPTION ET ORGANISATION ASSISES DE LA COOPERATION REGIONALE	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	1	OS1-1F MISE EN OEUVRE OPTIMALE DU PROGRAMME ET DES PROJETS	2 413 456,00 €	0,00 €	2 413 456,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	1	OS1-1F MISE EN OEUVRE OPTIMALE DU PROGRAMME ET DES PROJETS	4 734 000,00 €	0,00 €	4 734 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	1	OS2-ACQUITTRE ACCES FORMATION QUALIFIANTE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGS	765 000,00 €	0,00 €	765 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	1	OS2-ACQUITTRE JEUNES MEET ACCEDANT FORMATION & APPRENTISSAGE	765 000,00 €	0,00 €	765 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	1	OS2-ACQUITTRE CAPACITES ADMIN & SERVICES PURLCS D'OPER PRATIQUES INNOVANTES	833 000,00 €	0,00 €	833 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	2	OS1-1F MISE EN OEUVRE OPTIMALE DU PROGRAMME ET DES PROJETS	3 470 000,00 €	0,00 €	3 470 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	2	OS1-1F MISE EN OEUVRE OPTIMALE DU PROGRAMME ET DES PROJETS	1 355 248,00 €	0,00 €	1 355 248,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	2	OS2-ELVER NIV DE QUALIFICATION PAR ACCES FORMAT PROF DANS LE 3E PERIODE	1 098 000,00 €	248 411,54 €	849 588,46 €	0,00 €	248 411,54 €
2013	2	OS2-METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE GESTION SURV CONTROL E VALUAT PLUS EFFIC	18 000 000,00 €	1 550,00 €	17 998 450,00 €	0,00 €	1 550,00 €
2013	2	REGUL FUT SUR RAPPORT ASP	3 557 135,00 €	0,00 €	3 557 135,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	2	REGUL PSEUR FONCTIONNEMENT POR 2014-2020 SUR RAPPORT ASP	5 020 205,00 €	0,00 €	5 020 205,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	3	OS2-ACQUITTRE NRE UTILISATEURS DES OUTILS ET ETUDES CONNASSANCE DES BESOINS	123 000,00 €	0,00 €	123 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	3	OS2-ACQUITTRE LA CONSUMATION D'ENERGIE DES ENTREPRISES-40T	10 500 000,00 €	0,00 €	10 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	3	RUP1-COMPENSAT SURCOUTS LIES A ULTRA PERIPHERIE - AIDE AU FRET	18 000 000,00 €	0,00 €	18 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	4	OS2-AMELIORER EFFICACITE OPERE FORMAT POUR MEUR BESOINS AUX BESOINS D'AF	712 000,00 €	0,00 €	712 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	4	OS2-SOUTENIR CHOISIR EN ACCROISS CAPACITE DE PRODUCT POSITION SUR NOUV AM	5 248 000,00 €	80 000,00 €	5 168 000,00 €	0,00 €	80 000,00 €
2013	4	RUP2-COMPENSAT SURCOUTS LIES A DOUBLE INSULARITE - AIDE AU CABOTAGE	8 000 000,00 €	0,00 €	8 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	5	RUP1-COMPENSATION SURCOUTS AU SEN DE ARCHPEL - TRANSPORT INTER ILES	4 000 000,00 €	0,00 €	4 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2013	5	RUP1-COMPENSATION SURCOUTS ULTRA PERIPHERIE (DECHETS D'ANGEREUX)	5 000 000,00 €	0,00 €	5 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL			146 207 968,38 €	45 947 677,68 €	100 260 290,71 €	29 437 208,35 €	16 509 677,32 €

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES

		SITUATION CUMULEE DES AE						
Matr. AP	Libellé AE	Total votes AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE		
2007 2	FONDS CATASTROPHES NATURELLES	4 000 000,00 €	0,00 €	4 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL	4 000 000,00 €	0,00 €	4 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

		SITUATION CUMULEE DES AE						
Mois / AF		Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE	
2012	2	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTEUX	320 000,00 €	267 474,39 €	52 525,61 €	205 943,04 €	61 531,35 €	
		TOTAL	320 000,00 €	267 474,39 €	52 525,61 €	205 943,04 €	61 531,35 €	

DIRECTION DES ROUTES

SITUATION CUMULEE DES AE									
Année	AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE		
2007	2	ENTRETIEN & TRAVAUX SUR LES OUVRAGES D'ART	3 000 000,00 €	2 529 485,33 €	470 514,67 €	1 421 262,46 €	1 108 222,87 €		
2007	3	ENTRETIEN DES ECHANGEURS & ABORDS DU RESEAU ROUTIER	25 500 000,00 €	23 524 537,37 €	1 975 462,63 €	22 638 886,01 €	885 951,38 €		
2011	3	ENTRETIEN DES ECHANGEURS ET ABORDS DU RESEAU ROUTIER - PROGRAMME 2011-2014	20 000 000,00 €	15 843 337,78 €	4 156 062,22 €	15 412 212,30 €	431 725,48 €		
2015	4	ENTRETIEN DES ECHANGEURS ET ABORDS DU RESEAU ROUTIER - PGM 2015-2020	10 000 000,00 €	6 749 824,61 €	3 250 175,39 €	3 959 067,75 €	2 790 758,88 €		
		TOTAL	58 500 000,00 €	48 647 785,09 €	9 852 214,91 €	43 431 128,52 €	5 216 656,57 €		

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

SITUATION CUMULEE DES AE									
MP44	AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE		
2007	5	MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	458 086,43 €	414 373,12 €	43 713,31 €	230 008,86 €	184 364,26 €		
2007	7	DIVERS PROGRAMMES D.S.I.	190 843,98 €	153 835,61 €	37 008,37 €	146 810,23 €	7 025,38 €		
		TOTAL	648 930,41 €	568 208,73 €	80 721,68 €	376 819,09 €	191 389,64 €		

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES ACHATS

		SITUATION CUMULEE DES AE						
NUM44	AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE	
2012	1	PRIMES D'ASSURANCES 2012 - 2015	4 741 314,86 €	4 715 274,73 €	26 040,13 €	4 637 077,12 €	78 197,61 €	
		TOTAL	4 741 314,86 €	4 715 274,73 €	26 040,13 €	4 637 077,12 €	78 197,61 €	

DIRECTION DU TOURISME, DU TRANSPORT ET DU DESENCLEAVEMENT NUMERIQUE

SITUATION CUMULEE DES AE									
Mois	AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE		
2007	3	FONCTIONNEMENT DES CYBERBUS	1 286 132,32 €	1 143 690,34 €	142 451,98 €	968 679,12 €	175 001,22 €		
2007	3	LES ACTIONS & LE FONCTIONNEMENT DU CTIG	11 997 000,00 €	10 908 000,00 €	1 089 000,00 €	10 908 000,00 €	0,00 €		
2008	1	ETUDES & RECHERCHES - OBSERVATOIRE DU TOURISME	823 923,76 €	685 378,94 €	138 544,82 €	650 224,94 €	35 154,00 €		
2009	1	LES ACTIONS & LE FONCTIONNEMENT DU CTIG	14 000 000,00 €	10 294 598,87 €	3 705 401,13 €	10 294 598,87 €	0,00 €		
2009	1	LE TRANSPORT MARITIME INTER-ILES	3 000 000,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
2011	1	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE "POEN"	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
2011	2	LES ACTIONS & LE FONCTIONNEMENT DU CTIG 2011	22 200 000,00 €	20 668 113,10 €	1 531 886,90 €	20 288 113,10 €	380 000,00 €		
2012	1	ACTIONS DIVERSES POUR LE DESENCLEAVEMENT DES ILES DU SUD	700 000,00 €	128 955,00 €	571 045,00 €	82 276,70 €	46 678,50 €		
2014	2	ETUDES D'INGENIERIE RELATIVE A DES PROJETS TIC	600 000,00 €	0,00 €	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
2015	3	ETUDES ET RECHERCHES - OBSERVATOIRE DU TOURISME	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
2015	3	PRESTATIONS POUR LE PROGRAMME GUADELOUPE TRES HAUT DEBIT	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
		TOTAL	56 607 056,08 €	43 828 726,25 €	12 778 329,83 €	43 191 882,73 €	636 833,52 €		

MISSION CONTROLE DE GESTION, DE LA DEMARCHE QUALITE ET DE L'EVALUATION

SITUATION CUMULEE DES AE									
AP	Libellé AE	Total vote AE	Total engagé AE	Dispo Eng. AE	Réalisé AE	Encours eng. AE			
2007	1 DEMARCHE QUALITE AU SEIN DES SERVICES	430 000,00 €	393 311,55 €	36 688,45 €	393 311,55 €	0,00 €			
2012	3 DEVELOPEMENT D'OUTILS DECISIONNELS - TABLEAUX DE BORD	106 000,00 €	88 836,55 €	17 163,45 €	55 687,16 €	32 949,39 €			
2013	14 ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISMES DE FORMATION	90 000,00 €	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
2015	1 EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES	280 000,00 €	0,00 €	280 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
	TOTAL	906 000,00 €	482 148,10 €	423 851,90 €	449 198,71 €	32 949,39 €			

SITUATION DES AE AU 01/01/2016		1 050 932 246,98 €	745 900 155,10 €	305 092 091,88 €	550 345 578,23 €	195 554 576,87 €
--------------------------------	--	--------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

ANNEXE 2

**LA STRUCTURE ET LA GESTION DE LA DETTE REGIONALE
AU
1^{ER} JANVIER 2016**

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 168) (suite)
 Emprunts et Dettes au 31/12/2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 1 CIN (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICAE de l'exercice
						Type de taux (12)	Indice (13)	Niveau de taux appliqué à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
		€		€					€	€	€	€
163 Emprunts obligataires (Total)		- €		- €					- €	- €	- €	- €
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		€		311 194 407,93 €					22 917 638,86 €	5 265 310,93 €	- €	1 339 428,66 €
1641 Emprunts en euros (Total)		- €		311 194 407,93 €					22 917 638,86 €	5 265 310,93 €	- €	1 339 428,66 €
1 / CDP 1216201 N	N	- €		169 333,24 €	0,75	F		4,15	169 333,24 €	12 483,75 €	- €	1 298,32 €
2 / CDP 1216201 P	N	- €		84 666,78 €	0,75	F		6,25	84 666,78 €	6 250,00 €	- €	- €
3 / CDP 1216201 X	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F		3,40	999 999,99 €	47 363,59 €	- €	- €
4 / CDP 1216201 Y	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F		5,00	999 999,99 €	69 832,77 €	- €	- €
5 / CDP 1216201 Z	N	- €		1 000 000,00 €	2,50	F		3,43	999 999,99 €	78 483,94 €	- €	5 113,83 €
6 / CDP 1216201 W	N	- €		1 000 000,00 €	2,50	F		3,75	999 999,99 €	9 252,77 €	- €	- €
9 / CDP 11101 S	N	- €		1 000 000,00 €	0,30	F	EURIBOR12M	0,22	1 000 000,00 €	265,00 €	- €	6 388,89 €
13 / 2013 - 42	N	- €		3 333 333,30 €	4,48	V	EURIBOR12M	0,43	3 333 333,30 €	10 334,72 €	- €	21 481,52 €
21 / OP 2004378	N	- €		2 000 000,00 €	1,40	F	EURIBOR12M	1,40	2 000 000,00 €	69 236,00 €	- €	51 584,48 €
26 / 200214-35	N	- €		1 000 000,00 €	7,40	F		3,67	999 999,99 €	69 236,00 €	- €	33 854,72 €
27 / 2005205	N	- €		1 000 000,00 €	7,40	F		3,67	999 999,99 €	69 236,00 €	- €	11 888,39 €
28 / 0204115	N	- €		1 000 000,00 €	3,00	V	LIBRET A	1,25	999 999,99 €	18 488,95 €	- €	- €
29 / 7013315	N	- €		1 000 000,00 €	3,00	V	LIBRET A	1,50	999 999,99 €	20 140,50 €	- €	- €
31 / 0909119	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	V	LIBRET A	1,50	999 999,99 €	8 456,30 €	- €	26 622,58 €
38 / 7025831	N	- €		1 000 000,00 €	4,00	V	LIBRET A	3,55	999 999,99 €	30 629,07 €	- €	9 103,30 €
39 / 1023025	N	- €		1 000 000,00 €	2,70	V	LIBRET A	2,95	999 999,99 €	48 704,57 €	- €	9 332,93 €
43 / 0204113	N	- €		1 000 000,00 €	5,50	V	LIBRET A	2,45	76 888,10 €	13 202,28 €	- €	- €
44 / 7014831	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	V	LIBRET A	3,45	115 000,00 €	11 468,24 €	- €	5 620,19 €
45 / 0204114	N	- €		1 000 000,00 €	1,75	F	LIBRET A	2,30	999 999,99 €	63 648,30 €	- €	7 697,85 €
46 / 0204115	N	- €		1 000 000,00 €	3,50	V	LIBRET A	3,50	999 999,99 €	63 648,30 €	- €	17 663,53 €
47 / 0204116	N	- €		1 000 000,00 €	4,00	F	LIBRET A	1,91	999 999,99 €	23 240,51 €	- €	59 117,21 €
48 / 0204117	N	- €		1 000 000,00 €	2,84	V	LIBRET A	1,91	999 999,99 €	10 006,74 €	- €	2 346,93 €
49 / 0204118	N	- €		1 000 000,00 €	0,02	F	LIBRET A	4,93	437 079,29 €	6 276,84 €	- €	- €
50 / 0204119	N	- €		1 000 000,00 €	2,97	V	LIBRET A	2,86	2 879 268,00 €	201 815,31 €	- €	27 100,79 €
51 / 0204120	N	- €		1 000 000,00 €	3,87	V	LIBRET A	2,86	1 071 433,00 €	146 263,02 €	- €	14 076,19 €
52 / 0204121	N	- €		1 000 000,00 €	4,00	V	LIBRET A	2,25	712 342,78 €	304 812,00 €	- €	234 430,66 €
53 / 0204122	N	- €		1 000 000,00 €	5,87	V	LIBRET A	0,73	948 300,00 €	124 596,13 €	- €	45 253,54 €
54 / 0204123	N	- €		1 000 000,00 €	3,85	V	LIBRET A	3,85	889 631,84 €	786 642,09 €	- €	9 507,84 €
55 / 0204124	N	- €		1 000 000,00 €	3,25	F	LIBRET A	3,11	268 121,79 €	372 621,41 €	- €	222 883,59 €
56 / 0204125	N	- €		1 000 000,00 €	11,00	F	LIBRET A	2,24	1 000 000,00 €	649 830,00 €	- €	- €
57 / 0204126	N	- €		1 000 000,00 €	2,24	F	LIBRET A	2,24	1 791 762,00 €	303 308,16 €	- €	155 267,26 €
58 / 0204127	N	- €		1 000 000,00 €	2,25	F	LIBRET A	2,25	639 689,59 €	538 087,20 €	- €	344 430,25 €
59 / 0204128	N	- €		1 000 000,00 €	2,25	F	LIBRET A	2,25	839 689,59 €	538 087,20 €	- €	7 093,36 €
60 / 0204129	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	V	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	384 511,91 €	- €	30 811,11 €
61 / 0204130	N	- €		1 000 000,00 €	1,25	F	LIBRET A	1,25	312 500,00 €	176 844,44 €	- €	- €
62 / 0204131	N	- €		1 000 000,00 €	1,91	F	LIBRET A	1,91	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
63 / 0204132	N	- €		1 000 000,00 €	1,91	F	LIBRET A	1,91	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
64 / 0204133	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
65 / 0204134	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
66 / 0204135	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
67 / 0204136	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
68 / 0204137	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
69 / 0204138	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
70 / 0204139	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
71 / 0204140	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
72 / 0204141	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
73 / 0204142	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
74 / 0204143	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
75 / 0204144	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
76 / 0204145	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
77 / 0204146	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
78 / 0204147	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
79 / 0204148	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
80 / 0204149	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
81 / 0204150	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
82 / 0204151	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
83 / 0204152	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
84 / 0204153	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
85 / 0204154	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
86 / 0204155	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
87 / 0204156	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
88 / 0204157	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
89 / 0204158	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
90 / 0204159	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €
91 / 0204160	N	- €		1 000 000,00 €	2,00	F	LIBRET A	2,00	1 000 000,00 €	176 844,44 €	- €	- €

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

IV
 B1.3

B1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)													
Emprunts ventilés par structure de taux selon la durée la plus élevée (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'instruments (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux nominal	Taux maximal (5)	Coût de service (7)	Taux maximal après conversion éventuelle (8)	Niveaux de taux au 31/12/2015	Intérêts payés au cours de l'exercice (10) sans échéance (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (surcap) (A)													
TOTAL A													
Banque simple B 45 / MBN1647AEUR	DEXIA Crédit Local	8 345 000,00 €	1 323 070,51 €	3	15,00		5,20	EURBORO3M	- €		5,20	93 546,86 €	42,70%
57 / MPH22598EUR	DEXIA C-BOUR LOCAL	8 000 000,00 €	3 338 883,45 €	4	15,00		3,85	EURBORO12M	- €		1,81	28 240,51 €	107,20%
57 / MON20514EUR	DEXIA C-BOUR LOCAL	8 000 000,00 €	- €	4	12,00		4,93	LIBSOO3P	- €		1,83	8 285,94 €	0,00%
TOTAL B													
Coût d'échange C													
TOTAL C													
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D													
TOTAL D													
Multiplieur jusqu'à 5 E													
TOTAL E													
Autres types de structures F													
TOTAL F													
TOTAL GENERAL													
24 385 000,00 €													
4 685 963,96 €													
139 884,31 €													
148,98%													

(1) Répertorier les emprunts selon le type de structure de la durée de la période de la plus élevée à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'instrument emprunté suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indices libéraux français ou zone euro / 2 : indices libéraux français ou zone euro / 3 : autres libéraux.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondante au taux nominal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondante au taux nominal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de service : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 31/12/2015.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux contractuel sur l'exercice.
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrats libéraux et convertibles à l'article 68111 et des intérêts émis au titre de contrats d'échange et convertibles à l'article 683.
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre de contrats d'échange et convertibles au 7/12.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURE		B1.4

Structures / Indices sous-jacents	B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURE (1)					
	(1) Indices en euros	(2) Indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor).	35 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	98,50 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	506 529 442,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	1 produits	0 produits	0 produits	2 produits	0 produits	0 produits
	0,43 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	1,07 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	1 329 070,51 €	0,00 €	0,00 €	3 358 892,45 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structures	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

ETAT DE LA DETTE AU 1ER JANVIER 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2016	INTERET	AMORTISSEMENT	ANNUITE
AFD, Agence Française Développement	138 810 000,00 €	86 305 539,16 €	1 346 757,27 €	4 830 438,71 €	6 167 195,98 €
BDAF, Banque Des Antilles Françaises	13 300 000,00 €	9 619 687,39 €	372 621,41 €	788 731,79 €	1 161 353,20 €
BEI, Banque Européenne d'investissement	20 000 000,00 €	1 666 666,63 €	200,00 €	1 666 666,67 €	1 666 866,67 €
CA, Crédit Agricole	106 485 392,15 €	57 701 020,00 €	739 658,90 €	5 209 574,00 €	5 949 232,90 €
CDC, Caisse Dépôts et Consignations	102 442 695,95 €	78 071 293,56 €	1 303 819,60 €	4 492 598,84 €	5 796 418,44 €
CE, Caisse d'Epargne	90 000 000,00 €	68 332 325,90 €	1 342 285,90 €	2 980 266,90 €	4 322 554,80 €
DEXIA Crédit Local	40 385 000,00 €	9 497 875,29 €	160 027,85 €	2 959 359,95 €	3 119 387,80 €
TOTAL	511 423 088,10 €	311 194 407,93 €	5 265 370,93 €	22 917 638,86 €	28 183 009,79 €



3

4

5

6

